

Pôle Attractivité et Urbanisme Durable
Environnement et Transition Energétique
Rapporteur : Bertrand LEFRANC

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_054
SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

18 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

L'article L.2311-1-1 du code général des collectivités territoriales stipule : « Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants ».

L'article D.2311-15 de ce même code indique que « Le rapport prévu à l'article L.2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la collectivité sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire ».

Le rapport est construit en s'inspirant des trames proposées par la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales.

Le rapport est une présentation de la situation en matière de développement durable de Cherbourg-en-Cotentin issue de la compilation des évaluations, documents et bilans des plans et programmes en matière de développement durable de la collectivité pour l'année précédente, soit l'année 2022.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte.

Heure de vote : 19h59		Nombre de votants : 53	
Pour : 53	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Patrice MARTIN

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 05 avril 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 22 mars 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 22 mars 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne (mandataire FAGNEN Sébastien à son départ 22h30) - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit (23h22 départ vote délibération 66) - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Nouredine à son départ 19h56) - BOUSSELMAME Nouredine - BROQUAIRE Guy - COUPÉ Stéphanie (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 18h25) - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno (arrivée 17h45) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 17h24 et à son départ 22h18) - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h29 - mandataire HÉRY Sophie à son départ) - HÉRY Sophie (mandataire SAGET Eddy jusqu'à son arrivée 18h35) - HULIN Bertrand (mandataire AMIOT Florence à son départ 22h18) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 22h18) - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph (mandataire LEJEUNE Pierre-François à son départ 23h11) - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric (mandataire SAGET Eddy à son départ 23h06) - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (arrivée 17h43 mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 22h35) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée 17h52) - SIMONIN Philippe - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas (mandataire PECORARO Yvonne à son départ 20h05 jusqu'à son retour 22h18).

ABSENTS EXCUSÉS

CATHERINE Arnaud a donné procuration à HÉBERT Dominique
HUREL Karine a donné procuration à LEMOIGNE Sophie
KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne puis à TAVARD Agnès
MARGUERITTE Camille a donné procuration à BROQUAIRE Guy
MORIN Lucie a donné procuration à DUVAL Karine
SOURISSE Claudine a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTS

MARGUERITTE David
PIC Anna

M. MARTIN Patrice conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales remplit les fonctions de secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



RAPPORT

SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

Année 2022

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE

TABLE DES MATIERES

L’ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN SUR SON TERRITOIRE	6
1 La lutte contre le changement climatique, la protection de l’atmosphère	7
2 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	11
3 La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations	16
4 L’épanouissement de tous.....	34
5 La transition vers une économie circulaire, le développement de modes de production et de consommation responsables	53
6 L’organisation et la participation des acteurs aux actions publiques	56
L’ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN EN INTERNE	62
1 L’organisation et la participation transversale de la gestion	63
2 Les valeurs et les comportements dans la gestion des ressources humaines.....	64
3 La gestion des finances publiques	72
4 La gestion durable du patrimoine	74
5 La commande publique responsable	80
6 La certification, l’évaluation et l’amélioration continue	83

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE

PRÉAMBULE

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



L'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales stipule : « Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants. »

L'article D. 2311-15 de ce même code indique que : « Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire. Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes... ».

La circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales (application du décret n°2011-687 du 17 juin 2011), précise le contenu du rapport : « Les collectivités territoriales ainsi que les EPCI de plus de 50.000 habitants pourront s'appuyer sur les divers rapports et bilans réglementaires ou volontaires qu'ils élaborent par ailleurs pour alimenter le rapport sur la situation en matière de développement durable ».

Le code de l'environnement précise à l'article L. 110-1 que l'objectif de développement durable, est recherché, de façon concomitante et cohérente, grâce aux cinq engagements suivants :

- 1° La lutte contre le changement climatique (et protection de l'atmosphère) ;
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5° La transition vers une économie circulaire.

La présentation du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation peut s'organiser sur la base des cinq éléments de démarche du « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » suivants :

- la participation des acteurs,
- l'organisation du pilotage,
- la transversalité de l'approche,
- le dispositif d'évaluation partagé,
- le tout, au service d'une stratégie d'amélioration continue.

Le rapport est une présentation de la situation en matière de développement durable de Cherbourg-en-Cotentin issue de la compilation des évaluations, documents et bilans des plans et programmes en matière de développement durable de la collectivité pour l'année précédente.

L'ACTION DE CHERBOURG-EN- COTENTIN SUR SON TERRITOIRE

1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

1) LA POLITIQUE ENERGIE CLIMAT

Cherbourg-en-Cotentin n'a pas la compétence « plan climat », celle-ci incombant à l'agglomération. Toutefois, elle poursuit certaines actions engagées qui participent à l'atteinte des objectifs du plan climat air énergie territorial de la communauté d'agglomération Le Cotentin. Les actions dont Cherbourg-en-Cotentin met en œuvre sont les suivantes :

Actions conservées des thématiques et actions en faveur du climat	
<p>Construction durable et réhabilitation des logements</p> <p>Prendre en compte des critères « air, énergie, climat » dans les opérations d'aménagement</p> <p>Sensibilisation des scolaires et du personnel enseignant dans le cadre d'opérations « air énergie climat »</p> <p>Diffuser aux particuliers les guides existants portant sur les conseils sur l'énergie et assurer la promotion de l'Espace Info Energie</p>	<p>Ecoactivités et réduction de l'impact carbone du territoire</p> <p>Recenser et communiquer sur les opérations existantes pour inciter les acteurs du territoire à s'engager dans un programme de réduction de leurs consommations d'énergie</p> <p>Réaliser un bilan carbone du patrimoine</p>
<p>Aménagement du territoire et mobilité durable</p> <p>Mettre en place des déplacements alternatifs à la voiture</p> <p>Promouvoir les filières locales et valoriser les circuits-courts</p> <p>Communiquer sur les transports</p>	<p>Production locale et renouvelable d'énergie</p> <p>Etudier le potentiel de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur le territoire</p> <p>Maîtriser l'énergie et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine</p>
<p>Adaptation du territoire face aux effets du changement climatique</p> <p>Participer à la volonté régionale de réduire la vulnérabilité physique du littoral aux aléas côtiers (érosion et submersion)</p>	

2) ETUDIER LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE MAITRISE DE L'ENERGIE SUR LE TERRITOIRE

Le schéma directeur du réseau de chaleur

Le schéma directeur du réseau de chaleur des Provinces a été écrit, avec la validation d'une première phase d'extension.

L'information sur les énergies renouvelables

Les habitants qui le souhaitent peuvent obtenir les informations sur rendez-vous sur le cadastre géothermique et le cadastre solaire. Cette information vient en complément des informations délivrées par « Je renov en Cotentin », à l'aide des bases de données dont dispose la commune.

La campagne d'information sur l'aide à la conversion possible du fioul vers le gaz

Cherbourg-en-Cotentin, engagée dans la transition énergétique, a signé une convention de soutien avec GRDF. GRDF propose un dispositif de soutien aux habitants qui projettent d'abandonner le fioul pour passer au gaz en anticipation de la suppression annoncé par le Gouvernement du chauffage au fioul d'ici 2030. GRDF s'engage à verser une prime de 400 € pour les demandes de raccordement d'un propriétaire en maison individuelle et de 120 € par logement pour les demandes de raccordement de logements

collectifs en copropriété. GRDF a mené une action de pro rénovation du plateau piétonnier. La commune a également rela cette opération.

3) DES TRANSPORTS MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Le plan vélo

Le plan vélo de Cherbourg-en-Cotentin a été dessiné sur la base de travaux participatifs. L'armature de l'ensemble du futur réseau, structurant et de proximité fera 102 kilomètres. Il conviendra de définir un programme d'investissements, par quartier et par rue, pour atteindre les objectifs des 102 km d'aménagements et des places de stationnement qui vont l'accompagner.



© Thierry Houyel

Les trottinettes et vélos électriques en libre-service



À partir de fin juin, 500 trottinettes et une centaine de vélos électriques de la société Bird peuvent être loués pour se déplacer. Ils sont répartis sur 155 aires de stationnement, matérialisées au sol et localisées via l'application de l'opérateur. Ce dispositif est en test pour une durée d'un an. L'utilisateur, abonné ou utilisant le service ponctuellement doit remettre son vélo ou sa trottinette sur un emplacement identifié, soit un déplacement de station à station.

Le service Bird est accessible aux plus de 18 ans et le respect du code de la route est obligatoire avec port du casque recommandé. Il suffit de débloquent l'engin grâce à son smartphone sur des emplacements marqués au sol qui matérialisent les stations. Toute la flotte est tracée et géo-localisée. Vélos et trottinettes électriques sont limités à une vitesse de 20 km/h maximum avec, cependant, des zones à vitesse réduite : la trottinette est bridée automatiquement à 3 km/h sur le plateau piétonnier et 8 ou 10 km/h aux abords des établissements scolaires, sur les quais... Il est interdit de circuler sur le trottoir. Le transport de passager est interdit. Des verbalisations sont possibles en cas de non-respect de ces règles.



A ce stade la Bird enregistre un nombre de 10 000 utilisateurs qui parcourent en moyenne, plus de 3 km par trajet.

La piste cyclable photoluminescente

C'est un nouveau dispositif expérimental. La piste cyclable du chemin de la Mare à Tourlaville est désormais photoluminescente. 700 mètres de marquage au sol ont été peints pour tester ce dispositif qui permet à la fois de rouler en toute sécurité et de ne pas perturber la biodiversité.



Le stationnement des vélos



La commune va mettre à disposition des usagers du vélo plus de 600 places vélos, arceaux, arceaux couverts et locaux sécurisés. A proximité immédiate de la place Centrale, rue des Fossés, la commune a inauguré le 19 octobre le 1^{er} espace sécurisé pour vélos. Il est accessible 24h sur 24. Les 41 places, dont une pour un vélo cargo, sont accessibles par abonnement, uniquement aux habitants de Cherbourg-en-Cotentin et par badge avec une place par badge. L'abonnement annuel de 30 € comprend une carte d'accès à l'abri. A l'intérieur, une station de réparation et une pompe de gonflage sont à disposition des utilisateurs.

Les bornes de recharges pour véhicules électriques

22 bornes de recharges pour véhicules électriques sont installées sur Cherbourg-en-Cotentin dans le cadre du programme engagé avec le syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50), les communes de Saint-Lô et d'Avranches.

Le site internet commun <http://www.e-charge50.fr> indique la localisation des bornes sur la commune et sur le département, renseigne sur les modalités d'utilisation et d'abonnement du service, répond aux interrogations et réclamations des usagers.



	2018	2019	2020	2021	2022	Cumulé
Nombre d'abonnés à Cherbourg-en-Cotentin en fin d'année			46		125	
Opérations de charge	291	1 502	2 425	4 111	8 629	16 958
Nombre d'utilisateurs	73	84	**	**	**	

* au 7 mars 2023

** L'obtention de cette donnée nécessite beaucoup de traitement. Il sera nécessaire de voir avec le prestataire pour automatiser cette requête.

Un nouveau marché a été attribué en 2022 dans le cadre du groupement de commandes pour l'acquisition de bornes neuves. En parallèle, la commune a engagé la rédaction de son schéma directeur pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques. Cela permettra de prendre en compte la nouvelle réglementation en matière d'équipements des parkings publics, l'équipement de nouveaux sites dont les projets d'aménagement.

La gratuité du stationnement sur voirie pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables

Adoptée en 2017, cette gratuité a été reconduite en 2021 par le conseil municipal jusqu'au 30 juin 2023.

4) UN AIR DE QUALITE

Cherbourg-en-Cotentin finance et siège au conseil d'administration d'Atmo-Normandie, association qui a pour mission la surveillance et l'information de la qualité de l'air en Normandie, ainsi que l'accompagnement de ses adhérents dans la conduite de leurs politiques d'amélioration de la qualité de l'air. Les polluants surveillés sont :

- dioxyde d'azote (NO₂) dégagé essentiellement par la circulation automobile ;
- dioxyde de soufre (SO₂) dégagé principalement par les industries ;
- poussières (PM₁₀) d'origine industrielle, automobile, agricole, naturelle, résidentielle ;
- ozone (O₃) d'origine photochimique.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



Les informations relatives à la qualité de l'air, dont l'indice de qualité de l'air, sont disponibles sur le site d'Atmo-Normandie : <http://www.atmonormandie.fr/>. Les données sont actualisées journalièrement.

Cherbourg-en-Cotentin disposait de deux stations de mesures :

- une station de surveillance en fond urbain, située dans le parking de l'Hôtel de ville en remplacement de celle située rue Paul Doumer qui a été fermée ;
- une autre mise en fonctionnement le 15 novembre 2012 sur la zone portuaire, qui permet de valider les mesures de cette première station, notamment pour les valeurs des oxydes d'azote et de l'ozone. Cette dernière a été supprimée.

L'arrêté du 26 décembre 2016 relatif au découpage des régions en zones administratives de surveillance (ZAS) de la qualité de l'air ambiant, indique que Cherbourg-en-Cotentin doit disposer d'une station de mesure de proximité du trafic, zone représentative des niveaux de concentrations auxquels la population est susceptible d'être exposée. Une étude de pré-qualification de site a validé l'emplacement de la station sur le boulevard Pierre Mendès France. L'installation de cette station s'est faite fin 2022.

Le branchement électrique des bateaux à quai



Adhérente de l'association EOPSA (European Onshore Power Supply Association), la commune, avec ses partenaires, s'engage à transformer les escales des navires dans les ports, afin de les rendre plus vertes, plus compétitives et plus stratégiques. L'adhésion à l'association s'inscrit dans une logique d'accélération et de rationalisation du processus technique d'électrification des escales ainsi que dans la volonté d'intégrer le réseau d'échange de bonnes pratiques des villes et ports européens. Il est à noter que le contrat de concession avec ENEDIS prévoit également le soutien de ce distributeur d'énergie dans cette réflexion.

Le congrès annuel de l'association s'est déroulé à Cherbourg-en-Cotentin.

2 LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

1) UNE POLITIQUE DE PRESERVATION DE LA DIVERSITE DES HABITATS ECOLOGIQUES, DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

La trame verte et bleue sur le territoire

La trame verte comprend les espaces protégés et naturels importants pour la préservation de la biodiversité, les corridors écologiques constitués des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles. La trame bleue comprend les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, tout ou partie des zones humides importants pour la préservation de la biodiversité. Le plan d'actions de la « Trame verte et bleue » est le suivant.

Axe 1 : Protection des continuités écologiques
Réaliser une démarche favorisant le maintien du paysage bocager en collaboration avec la profession agricole Mettre à jour et réaliser un inventaire faune et flore avec des mesures de gestion sur le secteur "Giffard" en lien avec les projets en cours
Axe 2 : Restauration des continuités écologiques
Développer de la nature en ville Assurer une démarche concertée pour la plantation de parcelles en intégrant la biodiversité Engager une démarche concertée pour le renforcement du réseau de mobilités douces en intégrant la biodiversité de l'ancienne voie ferrée du Hommet Améliorer la franchissabilité par la faune des ouvrages existants et création de passages à faune : effacement ou réduction des principaux points de conflit le long des corridors écologiques (crapauduc secteur Collignon) Mettre en place un programme d'actions pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes Mettre en place un plan de gestion différencié incluant un programme de communication à destination des habitants Elaborer des plans de gestion des réservoirs de biodiversité et maintenir l'efficacité des plans de gestion existants Créer des mares et de nouvelles zones humides Restaurer les continuités écologiques littorales entre le marais de Collignon avec le secteur Giffard
Axe 3 : Communication
Mettre en place des formations en interne sur la biodiversité Eduquer à la biodiversité Informer et faire participer la population à la sauvegarde de la biodiversité
Axe 4 : Amélioration des connaissances
Réaliser un Atlas de biodiversité communal et un inventaire des zones humides Gérer des connaissances Assurer la gouvernance et le suivi du programme d'actions trame verte et bleue

La mise en œuvre du plan est relatée au travers des actions engagées par la commune.

Les assises de la biodiversité

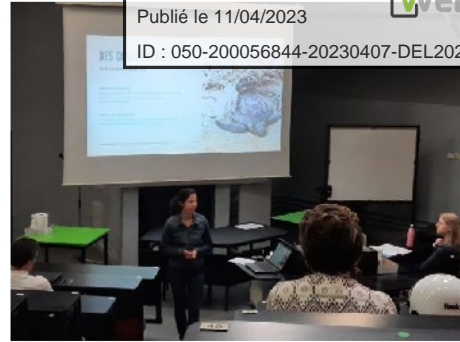
L'étude trame verte et bleue prévoit des actions de communication à destination des habitants et des acteurs du territoire. Les assises de la biodiversité invitent les habitants à se faire une culture commune et échanger sur les bonnes pratiques pouvant en découler.

Le groupe d'étude des cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la mer de la Manche (Gecc), partenaire de la commune fêtant ses 25 ans d'existence, le thème des mammifères marins a été retenu. C'est aussi l'occasion pour le groupe de rechercher des sentinelles d'observation des mammifères marins.

Il a été retenu comme thème pour ces assises « La mer et les mammifères marins ».

Les points suivants ont été présentés :

- ce qu'est un mammifère marin, les espèces que l'on trouve sur nos côtes, le respect de la faune sauvage par le Gecc ;
- ce qu'il convient de faire en cas d'échouage par la direction départementale des territoires et de la mer ;
- la problématique des plastiques en mer par la Société TEO ;
- les opérations de collecte raisonnées des macros déchets, le Cotentin « Terre bleu », par le Cotentin ;
- la communication « ici commence la mer par Cherbourg-en-Cotentin.



La rénovation du parc de la Roche Fauconnière

Le 15 septembre a permis de fêter les 150 ans du parc créé par la famille Favier avec une manifestation qui a regroupé les amis du parc ainsi que les partenaires institutionnels.

L'année 2022 a permis la mise en sécurité du manoir afin de préserver les ruines de la bâtisse. La ville a poursuivi son travail avec le conservatoire du littoral. Un programme de travaux cofinancés par la ville et le conservatoire du littoral sera mis en œuvre de 2023 à 2026 avec un volet formation dans les métiers de l'éco construction, le site offrant des potentialités dans le domaine.

Les bases du Conseil Scientifique sont aujourd'hui posées avec l'appui du Conservatoire Botanique National de Brest qui apporte sa connaissance et son conseil. La ville a recruté un jardinier botaniste chargé d'établir le plan de gestion du parc selon les éléments issus de l'étude de programmation menée en 2020.

Le parc de Bagatelle rénové

Le parc de Bagatelle a été aménagé il y a 20 ans. Vieillissant, son réaménagement s'imposait. Les travaux, lancés en septembre 2021, s'échelonnent sur plusieurs années. Un espace canin vient d'être créé. Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, des prairies ont été aménagées pour éviter les tontes systématiques. Les espaces autour du plan d'eau de 2 800 m² sont dégagés des gravats, mais aussi des saules qui avaient tendance à refermer le milieu.



© aprim

Des plantations de haies bocagères et l'installation de mobiliers sont programmées pour l'hiver prochain, avant le remplacement en 2023 de la passerelle qui traverse la pièce d'eau. Les travaux d'égouttage ont été réalisés par les services de la Ville. 140 000 € seront consacrés à la rénovation du parc.

L'encephalartos altensteinii, originaire d'Afrique australe, dans la grande serre du parc Liais ne fleurit que tous les 30 ans. Elle a fleuri en avril.





Les 7 et 8 mai, le parc du Château des Ravalet a accueilli la 9^{ème} édition de Presqu'île en Fleurs. Cette manifestation d'ampleur nationale réunit aussi bien les professionnels que les amateurs de botanique. La biodiversité a constitué le thème central de la manifestation, avec notamment Franklin Picard, collectionneur botaniste et fondateur du Conservatoire des collections végétales spécialisées comme invité d'honneur.

Une quarantaine de pépiniéristes étaient présents pour proposer aux 32 000 visiteurs de découvrir des collections de plantes rares et exotiques. Une exposition sur la biodiversité du territoire de Cherbourg-en-Cotentin était visible dans le parc du château. En dehors des professionnels, la commune s'appuie aussi sur la mobilisation d'une dizaine d'associations locales travaillant elles aussi sur le thème de la biodiversité.



La distribution de plantes et de graines

45 agents du département nature, paysage et propreté étaient mobilisés le dimanche 22 mai pour distribuer mais aussi conseiller un public nombreux et curieux. Cette année, 5 variétés de plantes mellifères, riches en nectar et en pollen ont été distribuées. Au total, 8000 plantes produites dans les serres de Grimesnil ont été distribuées sur une dizaine de sites.



L'élaboration du plan de gestion différenciée des espaces verts

Sur ses 505 hectares d'espaces verts, la commune s'est engagée en 2022 dans la mise en place d'un plan de gestion différenciée. Chaque site bénéficie d'un entretien spécifique selon sa catégorie : ornement, paysager, naturel ou naturel aménagé. Une solution pour répondre aux enjeux de santé, d'environnement et de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

La faune et la flore sous-marine de port Chantereyne

Les photographies sur la faune et la flore sous-marine réalisées par les plongeurs de la fédération française d'études & de sports sous-marins (FFEESM) dans le port Chantereyne ont été exposées sur les quais du port, à l'occasion de la Drheam-Cup.

Un inventaire de la biodiversité a été effectué dans le port par deux chercheurs à la Station Biologique de Roscoff sur les flancs des pontons.



La sauvegarde de la faune de port Chantereyne

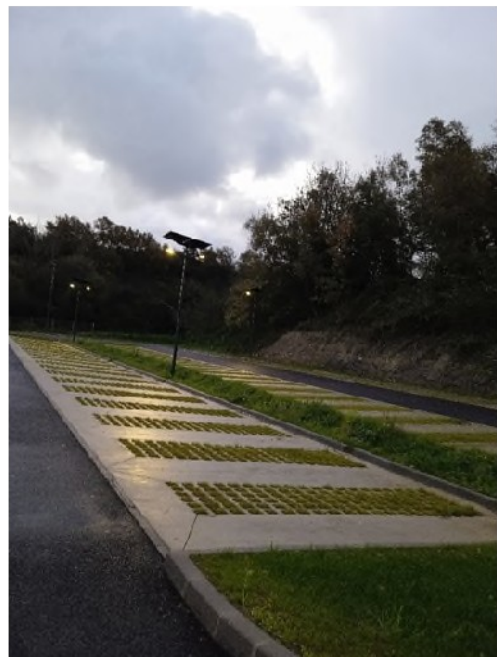


Ce Guillemot de Troïl signalé le 12 avril par un plaisancier a été récupéré par les marins de port. Le port les amène à l'association « Les Oiseaux Mazoutés du Cotentin » à Gonneville.

Port Chantereyne travaille avec le Groupe d'Études des Cétacés du Cotentin pour sensibiliser les plaisanciers à la préservation de la faune marine locale. L'objectif est de rendre les plaisanciers acteurs de la préservation des cétacés, en signalant toute observation lors de leurs sorties en mer.

Un parking innovant

Le nouveau parking supplémentaire d'environ 75 places du complexe sportif Nordez a été aménagé selon des principes innovants pour mieux répondre aux enjeux climatiques et à la lutte contre les inondations. Les places de parking sont perméables et engazonnées. Un réseau de noues infiltrantes pour une gestion raisonnée des eaux de pluie est conçu pour faciliter l'infiltration des eaux de pluies. Des mâts d'éclairage alimentés par des panneaux solaires ont été installés. Des plantations d'arbres accompagnent ce nouvel aménagement.



2) LA LUTTE CONTRE LES ESPECES ENVAHISSANTES

La lutte contre les rongeurs, avec des suivis spécifiques sur certains secteurs de la commune pour une campagne de dératisation ciblée, la régulation des goélands argentés ou encore la gestion des chats errants se poursuivent comme les années précédentes.



Il est à noter une forte augmentation des frelons asiatiques en collaboration avec la Fédération française de lutte contre les frelons asiatiques départementale de défense contre de la Manche (FDGDON50) comme en témoigne le tableau ci-dessous.

	2019	2020	2021	2022
Nombre de signalements reçus en mairie	369	336	428	942
Nombre de nids détruits par la lutte collective	311	242	318	642

Par ailleurs, Cherbourg-en-Cotentin a été impactée par l'épidémie de grippe aviaire qui a frappé la France en 2022. Il a été enregistré 40 signalements de cadavres d'oiseaux, avec un protocole de ramassage spécifique à respecter pour les agents du nettoyage, émanant des services de l'Etat.

3) LA PROPRETE DES MILIEUX

Le ramassage déchets à port Chantereyne



La commune a organisé le 12 juin une collecte des déchets dans le port Chantereyne. Les plongeurs de la fédération française d'études & de sports sous-marins et de la SNSM ont récupéré des déchets pour les exposer. En parallèle, des lycéennes du lycée Sainte-Chantale, aidées de leurs proches, ainsi que les agents du bureau du port ont ramassé aux abords du port les déchets à terre. Cette collecte aux alentours du port est une initiative d'une des lycéennes, membre de l'école de voile de Cherbourg.



Le réaménagement du point propre et la remise en état des pompes à eaux noires et grises

La commune a installé une nouvelle cuve à huiles et travaille pour réaménager les différents conteneurs pour réceptionner les déchets tels que les filtres à huile, les pinceaux et chiffons souillés... Les pompes à eaux grises et noires sont remises en état. Le port diffuse l'information relative au recyclage des bateaux, mise en place par l'association pour la plaisance écoresponsable (APER).

Le parcours de l'eau sera mis en avant à travers un caniveau d'eaux de pluie seront récupérées par gravité et envoyées quand possible vers les plantations.

Enfin une mise en lumière travaillée, il s'agit de créer des repères et des parcours le long desquels est rappelée la proximité du littoral.

Le parking Notre-Dame

Au printemps 2021, la population a été consultée via une expression citoyenne en ligne afin de recueillir son ressenti. Prenant en compte ces suggestions, le cabinet d'architecte-paysagiste Renaudie, associé au bureau d'étude TECAM pour la maîtrise d'œuvre, a proposé un aménagement plus visuel et surtout plus esthétique.



Image d'architecte © Cabinet d'architecte-paysagiste Renaudie

Mieux organisé et plus sécurisé pour éviter le stationnement sauvage, le parking disposera de 154 places, dont trois réservées aux infirmiers et dix-sept à la résidence Caligny. Des places de livraison seront aménagées au nord et au sud du parking, dont les barrières seront remplacées par des horodateurs. Un abri sécurisé sera mis en place pour les vélos. La rue Notre-Dame fera quant à elle l'objet d'un réaménagement urbain et paysager. Elle sera restituée en créant un plateau piétonnier réduisant les différences de niveaux des pas de porte.



© aprim

De petits murets de pierre délimitent les espaces avec la rue Notre-Dame. Une placette sera créée au niveau des restaurants, dotée de mobilier urbain, huit bancs en granit, dix nouveaux candélabres et d'une poubelle compactrice. L'objectif est que les commerçants s'approprient cet espace dans le cadre de leur activité. La plantation des végétaux dans les massifs est prévue début 2023.

Pour les vélos, six arceaux sont déjà accessibles et un abri sécurisé de 12 places sera installé en 2023. Les travaux pour le parking et la rue Notre-Dame s'élèvent à 1,1 million d'euros TTC.

Le parking Levalois

En vue de remplacer le parking provisoire de l'hôpital situé rue de l'Ermitage, un nouveau parking de 230 places sera construit à la place de l'ancien foyer résidence et la crèche Levalois.

Le chantier du futur parc de stationnement gratuit à proximité de l'hôpital s'achève. Il disposera de 228 places de stationnement dont deux places réservées aux véhicules électriques. Pour les vélos, 10 arceaux seront accessibles. L'espace avec une gestion des eaux pluviales, sera végétalisé et arboré. Les plantations seront réalisées au printemps 2023. Une passerelle, au-dessus du petit cours d'eau, reliant le nouvel espace et le parking existant du Trottebecq sera également posée au 1er trimestre 2023.



© aprim

La construction du pôle petite enfance Agnès Varda



Le pôle a été ouvert en mai 2022. Situé au 20 de l'avenue Carnot il dispose d'une crèche familiale qui passera de 120 à 137 agréments, d'une ludothèque, d'un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP), de permanences de la protection maternelle et infantile, d'un point relais de la caisse d'allocation familiale et d'une cuisine permettant la confection de tous les repas des enfants. Le point multi-accueil de 45 places ouvert 5 jours par semaine et de 7h00 à 19h00 se substitue à la crèche Levalois (30 places) et la halte-garderie Talluau (15 places).

Le bâtiment répond à son inscription dans le quartier des bassins et à l'usage pour la petite enfance. Il est très bien orienté, isolé et chauffé prioritairement en géothermie verticale avec un secours en gaz de ville. Le budget d'investissement pour l'opération est de 6 M € TTC, subventionné à plus de 50% par les partenaires suivants : CNAF : 1 397 800 €, département : 1 225 289 €, DETR : 166 666 € et ADEME : 39 080 €.

La passerelle campus universitaire reconstruite

Fin 2017, la passerelle qui mène au restaurant universitaire, située avenue René Schmitt, à proximité du campus, est arrachée par un camion.

Elle a été posée. Ce franchissement piétonnier, indispensable pour les étudiants et les résidents du quartier, a été inauguré le 16 septembre. Plus haute, plus large et accessible à tous, cette passerelle permet le passage des poussettes, vélos et personnes à mobilité réduite et dispose d'un éclairage intégré. Elle s'élève à 5,5 m au-dessus de la route et mesure 27,4 m de long et 2 m de large.



2) LA RECONQUETE DU FRONT DE MER

L'année 2021 et 2022 a été consacrée à reprendre les études antérieurement réalisées notamment vis-à-vis de la renaturation envisagée du front de mer que sont les projets d'aménagement de la pointe de Querqueville, de l'urbanisation du quai Collins et la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement de Collignon.

Ces projets seront réactivés prochainement. Toutefois sur le front de mer une réflexion est engagée sur la résilience de ce secteur. La commune de Cherbourg-en-Cotentin, en partenariat avec sept autres collectivités s'est engagée dans une démarche de résilience proposée par l'ADEME sous forme d'une opération collective. La commune a deux ans pour bâtir son plan de résilience au regard de la thématique choisie. La résilience s'entend comme la capacité d'une organisation, d'un groupe ou d'une structure à s'adapter à un environnement changeant.

La commune a choisi de travailler sur la résilience de son littoral, les risques naturels adossés au changement climatique, la submersion marine et les risques industriels dont ceux liés aux industries et aux activités du port. Le périmètre retenu à ce jour est celui du plan de prévention des risques naturels. Ce périmètre pourra être adapté durant la mise en œuvre du plan de résilience.

Il a été engagé un état des lieux des actions, plans et programmes, adoptés ou en cours d'élaboration ayant un impact sur la zone géographique retenue.

3) DES AMENAGEMENTS SUR TOUTE LA COMMUNE

La mise en place des missions de conseils en architecture, urbanisme et paysage

La commune a installé un atelier public d'urbanisme (APU), structure consultative tournée vers la qualité des projets. Cet outil a pour objectif de travailler de manière plus transversale pour :

- conforter la qualité urbaine, architecturale et paysagère des projets ;
- renforcer la cohérence des actions de la ville dans le domaine de l'aménagement ;
- mieux concilier les enjeux de préservation et de mise en valeur des ressources de son patrimoine naturel et culturel ;
- lutter contre le réchauffement climatique et mieux intégrer les enjeux liés à la transition écologique et à la prévention des risques.

Les missions sont les suivantes :

- conseil sur les avant-projets et demandes d'autorisation d'urbanisme et présentant des enjeux importants ;
- conseils sur les projets menés par la collectivité ;
- accompagnement dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme par la communauté d'agglomération le Cotentin ;
- mission transversale de sensibilisation et d'animation en faveur de la qualité des projets menés sur le territoire.

Les travaux de l'atelier public d'urbanisme ont lieu au rythme de deux journées de présence par mois de l'architecte et de la paysagiste conseil. Les premiers travaux de l'atelier public d'urbanisme portent sur différents projets portés par la ville ou des acteurs privés et intègrent notamment :

- l'examen d'avant-projets ou de permis de construire portés par des promoteurs ;
- l'examen réglementaire du schéma directeur d'aménagement de Collignon établi en 2019, préalable nécessaire au déploiement d'une première phase opérationnelle en 2023 ;
- un travail sur les cités jardins, par les regards croisés d'experts, d'artistes et d'habitant... ;
- la création d'une charte de la construction pour une ville durable.

Le schéma directeur des écoles publiques (SDEP)

Avec un patrimoine immobilier de 41 bâtiments à vocation scolaire, maternelles, élémentaires ou groupes scolaires, Cherbourg-en-Cotentin a engagé un schéma directeur des écoles publiques (SDEP) pour repenser les établissements par le biais de leur reconfiguration et leur modernisation. Ce schéma est un programme de rénovation des écoles, destiné à offrir un meilleur cadre éducatif aux enfants, aux enseignants et aux animateurs. Il vise à répondre à un double objectif :

- permettre aux enfants de bénéficier d'un environnement favorisant les apprentissages, sécurisant, apaisé et plus globalement en phase avec les enjeux portés dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) ;
- améliorer les conditions d'emploi de l'ensemble des intervenants au sein des écoles.



Un calendrier pluriannuel a été défini. Le démarrage des travaux de rénovation thermique est prévu pour l'été 2023 pour un montant de 3.578.000 euros TTC. Il est estimé 96% d'économies d'énergie après rénovation énergétique. Le démarrage des travaux de la rénovation thermique de l'école Noblet est prévu pour l'été 2023 pour un montant de 1.770.000 euros TTC. Il est estimé 76% d'économies d'énergie.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
 Reçu en préfecture le 11/04/2023
 Publié le 11/04/2023
 ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE

Le programme de travaux de rénovation des écoles

Le programme de travaux de rénovation des écoles a concerné :

- les écoles maternelles Tournesols et Buisson avec des rénovations importantes liées notamment à l'accessibilité, la sécurisation avec la pose de clôtures et de visiophones, la sécurité incendie, l'amélioration du confort thermique, l'embellissement avec la réfection de façade ;
- l'école primaire La Polle avec le ravalement des façades, le réaménagement des salles de classe et du périscolaire par l'achat de mobilier afin de créer des classes flexibles ou semi-flexibles et de repenser ainsi les espaces, la reprise des peintures et des sols, la création d'ateliers interclasses dans le cadre de la réflexion menée autour de l'école de demain.

Des cours d'écoles différentes

La commune a amorcé un aménagement différent des cours d'écoles primaires et élémentaires. Les objectifs visent à lutter et s'adapter au changement climatique, sensibiliser les adultes et enfants au respect de l'environnement et des autres et mettre le bien-être des enfants au cœur de l'aménagement des cours d'écoles.



Ecole Kergomard, jardin pédagogique

Deux cours de récréation ont été réaménagés, à l'école de la Polle et à l'école Pauline Kergomard. Après une concertation avec les différents acteurs, les projets ont été mis en œuvre durant l'été. Les travaux ont permis de végétaliser les cours, d'offrir des supports à l'imaginaire en créant des zones de motricité pour favoriser le développement moteur et des espaces modulables propices à la rêverie et aux activités calmes afin de diversifier les usages et apprendre le bien-vivre ensemble.



Ecole de la Polle, zone de motricité

Les travaux d'été dans les écoles

Des travaux ont été menés dans les écoles de Cherbourg-En-Cotentin, pour un montant total de quatre millions d'euros. Ces travaux concernent la réfection de peinture ou de toiture, le remplacement de sols, la remise aux normes électriques, l'amélioration de l'accessibilité et plus globalement un certain nombre de mesures d'amélioration du confort de vie des usagers et de leur sécurité. Les chantiers les plus importants sont :

- au groupe scolaire Asselin-Dujardin, le remplacement de la couverture ;

- à l'école Voltaire, le remplacement des menuiseries doublé d'isolation et le réaménagement de la cuisine ont été réalisés cet été ;
- à l'école élémentaire Les Courlis, la reprise d'une cloison côté cuisine, le remplacement des luminaires des salles de classe en LED, des travaux de sécurisation et de mise en conformité du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dans le restaurant scolaire.

La rénovation de l'école Dujardin



L'école Dujardin est composée de 3 bâtiments datant de 3 époques 1930, 1957 et 1985. Le programme de rénovation a permis le remplacement de la couverture avec la mise en place d'une nouvelle isolation dans les combles et le remplacement des menuiseries extérieures. Les travaux se sont terminés en septembre 2022 pour un montant de 281 500 € TTC.

La restructuration et rénovation thermique de la Mosaïque



Le centre socio-culturel Mosaïque, bâtiment construit au début des années 1970 avec des locaux vieillissants est inadapté aux besoins fonctionnels et pédagogiques actuels.

Le programme porte sur la réhabilitation des façades pour répondre au double objectif thermique mais aussi esthétique, la rénovation thermique performante de l'enveloppe et des équipements du bâtiment, l'amélioration de la sécurité, de la qualité environnementale, de l'air... ainsi qu'une revue des accès au bâtiment et des espaces extérieurs.

La restructuration totale des espaces intérieurs vise l'amélioration du confort et la création d'espaces modulables souples d'utilisation, en vue de développer la solidarité et le lien social entre habitants, l'expression citoyenne, la structuration du tissu associatif, le développement de l'accueil des mineurs, l'accueil des ados et jeunes mineurs.

Le montant alloué pour les travaux est 4 590 000 € TTC.

La mise en conformité et l'amélioration thermique de l'ancienne école des Pervenches

La requalification de l'ancienne école des Pervenches en en maison des associations a porté sur la mise en conformité et l'amélioration thermique du bâtiment.

Les principaux travaux sont la réorganisation des locaux en fonction des besoins avec également la mise en accessibilité de l'ensemble du site, le remplacement de la couverture, y compris isolation, l'amélioration thermique avec la mise à neuf des réseaux de chauffage et l'aménagement paysager des extérieurs pour un montant de 904 000 € TTC.



Ce pôle associatif culturel a été inauguré en décembre 2022.

La rénovation thermique de l'ancienne cuisine Ile de France pour l'installation des Restos du cœur

A l'hiver 2020, les bénévoles des Restos du cœur ont alerté le CCAS que leurs locaux situés 4 rue de Cambrésis seraient trop petits pour tenir la campagne hivernale. La commune a procédé à leur installation en urgence dans des locaux provisoires (bungalows), dans la cour du site Ile de France. Les façades et des menuiseries seront simplifiées, les menuiseries remplacées par des menuiseries performantes, les façades isolées par l'extérieur. Les travaux sont en cours pour un montant de 600 000 € TTC.

La restructuration et l'amélioration thermique du site de l'école Prévert



La commune, pour rationaliser son patrimoine, trop vaste et en mauvais état, et regrouper ses agents administratifs, transforme l'ancienne école Prévert, située rue de l'Église, qui est inoccupée depuis plusieurs années, en bureaux. L'ancienne école Prévert va entrer en travaux début 2023. L'objectif est que les agents intègrent le bâtiment rénové mi-2023. Ces travaux sont réalisés en maîtrise d'œuvre interne pour un montant de 600 000 € TTC.

Les travaux, en cours, consistent à remplacer l'ensemble des menuiseries vétustes par des menuiseries double vitrage pour améliorer les performances thermiques et le confort d'usage du bâtiment, recloisonner les espaces en bureaux, salles de réunion et salle de pause pour accueillir une quarantaine de personnes, rénover et reconfigurer les sanitaires existants,

reprandre l'ensemble des faux-plafonds et passer en éclairage LED, adapter le système de chauffage et de ventilation existant au nouvel usage, remplacer les sols détériorés, reprendre l'ensemble des peintures et mettre aux normes le sous-sol

Les travaux de la rue Gambetta

Les travaux de la rue Gambetta d'Équeurdreville-Hainneville débuté au printemps, visent à revoir la vétusté des réseaux. Le nouveau réseau doit séparer les eaux pluviales et les eaux usées. Deux phases sont programmées. Enedis efface le réseau côté impair et dépose les poteaux électriques. Du 1er septembre au 15 novembre, 60 branchements de gaz seront repris côté impair puis 30 côté pair.



Dans le cadre du futur réseau de bus nouvelle génération (BNG), une nouvelle station Gambetta est située devant l'immeuble des impôts et une autre se situe sur les quais rues des Trois-Hangars et des Maçons. La durée des travaux est estimée à six mois. Les travaux sur la voirie permettent d'agrandir le plateau surélevé pour intégrer les jardinières existantes qui ont été déposées, un stationnement vélo, des traversées piétonnes sécurisées devant la banque et le tabac. La capacité de stationnement sera conservée.

L'aménagement de la voie du Homet

Entièrement dédiée aux vélos et aux piétons, longue de 2,7 kilomètres, elle reliera la gare SNCF à la porte de l'Arsenal. Elle va permettre une meilleure connexion depuis la gare SNCF vers le front de mer et l'ouest de la ville. La préparation du chantier et la réalisation des travaux doivent débuter en juin 2023 pour une livraison au 1er semestre 2024.



Les aménagements liés au bus nouvelle génération

À partir de 2024, le Bus nouvelle génération (BNG) circulera à travers Cherbourg-en-Cotentin. Les travaux, pilotés par la communauté d'agglomération du Cotentin, en partenariat avec la commune, ont débuté début septembre.

De la Porte du midi à l'Hôpital Pasteur, en passant par le pont tournant et la gare, le secteur sera réaménagé sur toute la largeur de la voirie. Des aménagements aux automobiles, des pistes cyclables et aménagements piétons. La circulation automobile sera maintenue sur l'ensemble de l'itinéraire et fluidifiée grâce à la suppression de certains carrefours à feux.

Quatre stations vont offrir de nouveaux services liés aux multiples mobilités. La plus importante se situera à la gare SNCF. Celui-ci permettra la connexion entre toutes les formes de mobilité : l'offre de transport en commun des lignes urbaines, interurbaines, scolaires, train..., le stationnement la dépose-minute, le covoiturage, les services de location de voiture, vélo, trottinette... et les nouvelles pistes cyclables. En entrées de ville, trois autres stations intermodales, Northeim, Anjou et Centre aquatique combineront transports en commun, vélo et covoiturage.

Pendant les travaux une attention est apportée pour que la circulation et les cheminements piétonniers soient maintenus et que les commerces restent accessibles pendant toute la durée du chantier.



Carte des zones de travaux sur les futures lignes 1 et 2.
© Sennse et Agglomération du Cotentin



Le revêtement des futurs quais du Bus

Une communication quasi permanente est mise en place avec une signalétique pour indiquer les itinéraires bis, les déviations, l'accès aux commerces...

Des médiatrices sont à la disposition des riverains et des professionnels pour les informer du suivi des travaux, recueillir les questions, apporter les éléments de réponse et faciliter le quotidien des riverains durant la période du chantier. Chacune dispose d'un secteur :

- secteur centre, Équeurdreville et gare : qui comprend les quais Alexandre III et Caligny, Napoléon, Cessart, Abbaye, Équeurdreville, Querqueville et la gare.
- secteur Octeville, gare, Carnot et Tourlaville : il forme une boucle depuis Charcot en passant par l'Université, Anjou, la gare SNCF, le pont tournant, la rue du Val de Saire et Tourlaville.

Les médias locaux disposeront également des infos au plus près de l'évolution du chantier et des cafés BNG seront organisés pour donner les explications nécessaires. Consciente des difficultés de circulation à venir, la commune vient de proposer un nouveau service expérimental de vélos et trottinettes électriques en libre-service.

À terme, l'ensemble du réseau de transport en commun Cap Cotentin bénéficiera des futurs aménagements pour un meilleur niveau de service. Sur certaines portions du tracé, les bus bénéficieront de voies réservées, sur d'autres, ils partageront l'espace avec les voitures. Parallèlement, des pistes cyclables et cheminements piétons seront aménagés.



© SCE et ses Ateliers UP+/Brin de Pixel

Le bus nouvelle génération offrira :

- des lignes à haute fréquence avec seulement 10 à 15 mn d'attente ;

- des lignes plus rapides à l'intérieur de la ville grâce à des voies réservées ;
- des stations dédiées à plusieurs endroits stratégiques de la ville.

La rénovation des aires de jeux

Chaque année, la commune renouvelle 5 à 6 aires de jeux, sans compter le programme de restauration des jeux des écoles et crèches. Des contrôles réguliers sont ainsi effectués sur l'ensemble des jeux. Au moindre doute, ils font l'objet d'une rénovation ou d'un remplacement.

L'aire de jeux de Querqueville a été requalifiée. Elle a été conçue dans un esprit aventure et s'intègre mieux dans le paysage naturel. Elle propose aux enfants de 6 à 12 ans un parcours d'agilité et d'équilibre en bois de robinier. La toile d'araignée a été conservée. L'aire sera complétée à l'avenir par une balançoire et un toboggan pour les enfants de 2 à 5 ans. Le parcours santé a également fait l'objet d'une réhabilitation.



4) LES POLITIQUES FONCIERES ET L'OFFRE DE LOGEMENTS

Pour répondre à la forte demande de logements, Cherbourg-en-Cotentin développe depuis plusieurs années trois Zones d'aménagement concerté (ZAC). De nouveaux équipements publics accompagneront les premiers logements livrés. Près de 1 200 nouveaux logements en perspective.

À travers ces programmes, Cherbourg-en-Cotentin développe à la fois du renouvellement urbain et de l'expansion. Pour répondre aux besoins des familles, des seniors ou des étudiants, ces projets favorisent la mixité des logements et des modes d'habitation : maisons individuelles, logements sociaux, logements intermédiaires et collectifs destinés à la location, l'acquisition ou l'investissement. Ces créations de logements seront complétées par l'implantation d'équipements publics structurants.

L'offre de logements de la ZAC Grimesnil-Monturbert

Depuis le lancement de sa commercialisation en 2014, la ZAC Grimesnil-Monturbert a changé de physionomie. Près de 180 logements ont été livrés. À présent, la commercialisation de la 3^{ème} phase est en cours. Sur les 39 hectares de la ZAC, 650 nouveaux logements sont attendus



© Aprim

Les jardins de l'Agora

Sur la commune déléguée d'Equedreville un programme de 350 logements est en cours de réalisation, pour toute la gamme de prix et de logements, de la maison individuelle de standing au logement social et collectif. Ce programme comporte un volet accession sociale à la propriété de 36 logements auquel s'ajoutent près de 90 logements sociaux. Au total on est à 125 logements dont l'accès est favorisé.



© Réalités

La ZAC des Bassins



© Aprim

La SHEMA poursuit l'aménagement de la ZAC des Bassins. Dans le cadre de cette vaste opération de renouvellement urbain, Eiffage immobilier a inauguré le 11 octobre la résidence Seniors services Les Salines, exploitée par Domitys avec 113 appartements, ainsi que 30 logements en accession privée et 30 logements sociaux. Par ailleurs, le groupe Incea, activité santé de Korian a confirmé l'implantation dans cette même ZAC d'un futur centre de rééducation.

5) L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DES CENTRES URBAINS

Le traitement de l'habitat indigne et insalubre

Le traitement de l'habitat indigne et insalubre se poursuit avec une équipe communale d'hygiène au complet en 2022.

44 visites de contrôle des logements suite à des signalements se sont tenues. 28 dossiers d'incurie sont déjà en cours et 19 ouvertures de nouveaux dossiers ont été réalisées dont 2 qui ont fait l'objet d'un signalement au Procureur de la République.

Ces enquêtes permettent parfois de révéler des problématiques structurelles des bâtiments visités qui abritent les logements et peuvent ainsi déboucher sur des procédures de péril. En 2022, 35 nouveaux dossiers se sont ajoutés aux 35 dossiers déjà en cours, dont 77 % en péril imminent parmi lesquels 23 % avec interdiction d'habiter nécessitant le relogement des locataires par leur bailleur.

Pour des logements plus accessibles

Cherbourg-en-Cotentin affiche ses ambitions et active de nouveaux outils en faveur du logement, pour concilier la mixité sociale et une urbanisation réfléchiée et durable. La commune réactive le prêt social location accession (PSLA) qui propose une aide de 7 000 € aux acquéreurs. Sur des terrains lui appartenant, elle lance des appels à projets pour des logements en PLSA. 20 ou 30 logements rue de Colmar, une dizaine sur l'îlot Matignon avec la SHEMA, et sur les zones d'aménagement concerté, 36 sur les Jardins de l'Agora et expérimentation par l'office foncier solidaire sur la zone Grimesnil- Monturbert.

6) LE RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL

Depuis le début des années 2000, le renouvellement urbain a pour objectif de renforcer la qualité de vie dans les quartiers d'habitat social :

- en améliorant la qualité des espaces publics ;

- en soutenant le développement des services et des commerces
- en intégrant l'expertise d'usage des habitants.

Les projets de renouvellement urbain concernent principalement les quartiers prioritaires de la ville (QPV) au contrat de ville de l'agglomération.

En 2022, les projets de renouvellement urbain concernent principalement 2 quartiers prioritaires de la ville (QPV) au contrat de ville de l'agglomération.

La commune a signé une déclaration d'engagement en janvier 2022 et une convention pluriannuelle de renouvellement urbain en novembre 2022 avec l'ensemble des partenaires : ANRU, État, communauté d'agglomération du Cotentin, Cherbourg-en-Cotentin, Presqu'île Habitat, SA HLM Cotentin, Les Cités Cherbourgeoises, Action logement services, Foncière Logement, La région Normandie, La caisse des dépôts.

La ville a contractualisé avec l'Etat et différents partenaires institutionnels un contrat de ville jusqu'en 2022 prolongé par avenant en 2023 au bénéfice des habitants des 3 quartiers prioritaires politique de la ville définis par l'Etat : Maupas/Brèche du bois/Hautmarais, Fourches/Charcot-Spanel et Provinces-Amont Quentin.

Par ailleurs, de manière volontariste, la commune a lancé comme chaque année en 2022 un appel à projet urbain de cohésion sociale (PUCS) à destination des habitants des quartiers de veille active de l'ensemble des territoires de la commune pour accompagner financièrement et méthodiquement les acteurs dans leurs actions.

Le Maupas – Haut-Marais - Brèche du bois, quartier prioritaire de la politique de la ville

Le réaménagement de la place Jean Moulin qui a débuté le 14 novembre vise à requalifier les espaces publics et renforcer le rôle de la place et ses abords comme centrale. Le projet a pour objet d'améliorer l'accessibilité, de conforter les commerces, de favoriser les mobilités douces...

Les différents lieux seront rendus accessibles via des mobilités piétonnes douces sur la place Jean Moulin, le square et la rue Côtis Capel, rendue piétonne. Sur la place Jean Moulin, un grand platelage en bois sera aménagé en partie centrale, bordé par des assises, avec des marches filantes aux accroches nord et sud.

Les différents espaces seront mis en valeur par le recours à des matériaux de qualité et la plantation de nombreux arbres, arbustes et massifs. 137 arbres seront plantés pour remplacer les 22 arbres supprimés pour pouvoir faire les travaux.

Les espaces publics seront organisés en terrasses successives dans la pente autour d'une grande aire de jeux qui prendra place square Martin Luther King, bordée par des enrochements et traversée par une passerelle au centre. Seront installés : des parcours d'agilité et de progression en bois, des plateformes et franchissements en filets, une glissière, des jeux d'échasses et d'équilibre, une fontaine, un terrain de boules, des tables, une plancha et, au nord, une terrasse bordée d'arbres dotée de bancs.

Les arrêts de bus seront quant à eux mutualisés au sud-est de la place. Une zone 30 sera mise en place sur l'avenue Bremerhaven et la traversée piétonne de cette dernière sera assurée et sécurisée par un plateau. Les travaux se termineront au second semestre 2024

Les Fourches Charcot-Spanel, quartier prioritaire et projet d'intérêt régional du nouveau programme national de renouvellement urbain

Les opérations de renouvellement du quartier Les Fourches - Charcot-Spanel ont démarré en 2022 avec des travaux à l'école de la Polle.

1 500 habitants sont directement concernés par ces opérations de renouvellement urbain programmées à partir de 2022, sans compter les nombreux autres usagers qui fréquentent quotidiennement l'école, le lycée, les entreprises proches, l'espace René Le Bas...

Les opérations de renouvellement urbain du quartier auront pour objectifs de :

- renouveler l'offre de logements et améliorer son attractivité résidentielle, à travers un important programme de réhabilitation et de démolition-reconstruction ;

- réhabiliter et valoriser le patrimoine architectural rue du docteur...
- créer des espaces publics de qualité et des cheminements...
- mieux circuler tout en valorisant le patrimoine végétal du quartier...
- intensifier les liens entre le quartier et les équipements qui l'entourent, en particulier l'ex Hôpital Maritime ;
- mieux le relier au centre de Cherbourg-Octeville et d'Equedreville-Hainneville.

Environ 50 M d'€ seront investis sur ces opérations, en majorité par les bailleurs sociaux, pour le volet logements concernant la réhabilitation ou la démolition-reconstruction. Cherbourg-en-Cotentin et l'agglomération vont notamment financer, pour un montant de 10 M d'€, des équipements et des nouveaux espaces publics : voiries apaisées, trottoirs, aménagements cyclables et paysagers, nouvelle crèche...

7) LA POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES

Le plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui régit l'organisation communale avec pour objectifs :

- faire face aux réalités des prises de décision en temps de crise ;
- offrir un cadre à l'action municipale et planifier au mieux les actions de sauvegarde ;
- organiser l'existant et valoriser les savoirs en matière de risques et de gestion des crises ;
- appuyer le Maire, qui est au centre du dispositif communal, dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Il permet de faire face, de façon organisée, à des risques identifiés ou non, survenus sur notre territoire. La période de mars 2021 à septembre 2022 a permis de réaliser une évaluation et diagnostic des risques, de définir l'organisation communale, décrire les actions et les procédures de gestion de crise et finaliser les documents que sont le plan communal de sauvegarde et le document d'information communal sur les risques majeurs.

Les membres de la cellule de crise municipale ont reçu une formation et un premier exercice interne de simulation a été réalisé en juin 2022. Le PCS a été approuvé en décembre 2022.

La sécurité aux abords des écoles

Les associations « en sortant de l'école » et « Pass'école » cherchent des signaleurs pour assurer la sécurité aux abords de plusieurs écoles de la commune de Cherbourg-En-Cotentin dans le cadre de conventions signées avec la commune. Une quarantaine de signaleurs sont présents quatre fois par jour, le matin, deux fois le midi et en fin d'après-midi.

8) LA COHESION SOCIALE ET LA REDUCTION DES INEGALITES

Le projet éducatif et social local (PESL)

L'enjeu du projet éducatif social local (PESL) de Cherbourg-en-Cotentin est de mieux répondre aux besoins des habitants. Pour cela, la démarche participative engagée a eu pour but de croiser les attentes des habitants, des associations et des institutions et les services proposés par la commune. L'idée principale est d'adapter les services publics aux attentes des habitants. La construction du PESL prévoit notamment 4 axes :

- impliquer l'ensemble des acteurs dans l'élaboration, la vie et l'évaluation du projet ;
- construire des politiques publiques "sur mesure", adaptées aux besoins sociaux du territoire ;
- prendre l'individu dans sa globalité et donc décroisonner la réponse aux besoins des populations ;
- construire et mettre en œuvre un projet décliné en plan d'actions opérationnelles temporellement définies et évaluables.

Ces axes se concrétisent par 39 fiches projets qui seront mises en œuvre au cours du mandat politique. Désormais, le PESL est rentré dans une seconde phase, celle de sa

mise en œuvre. Un observatoire est en cours de construction pour piloter, mettre en œuvre et évaluer les politiques sociales

Le soutien au monde associatif

Le mouvement associatif fort de plus de 1 200 associations intervenant dans des secteurs d'activités multiples, représente pour Cherbourg-en-Cotentin une ressource considérable. L'action des associations contribue au lien social et au vivre ensemble et s'inscrit en complément de l'action publique au service de l'intérêt général.

La commune avec son service vie associative, accompagne le développement et la structuration de la vie associative à l'échelle du territoire.

Le point ressources associations (PRA), est un lieu ressources où les responsables d'associations, les bénévoles ou bénévoles en devenir, peuvent trouver un soutien dans la mise en œuvre de leur projet et un accompagnement individualisé dans leur gestion d'activité. Les services proposés sont :

- la documentation spécialisée relative à la vie des associations, dont des abonnements spécialisés ;
- les ressources d'ordre juridique dont un service Hotline ;
- la salle équipée d'un écran tactile pour les réunions ;
- du matériel informatique et d'outils numériques ;
- un au service de reprographie en cours de mise en œuvre ;
- des propositions de formations dans le domaine de la sécurité, de la comptabilité avec le dépôt dématérialisé de factures via Chorus et l'utilisation de Canva avec le logiciel de communication numérique.

La création de la maison des associations des Pervenches

L'ancienne école des Pervenches, fermée depuis la rentrée 2017 a été transformée en maison des associations culturelles. Ce projet de requalification du bâtiment a l'avantage de résoudre la problématique de relogement de certaines associations culturelles, de mutualiser les moyens et susciter des partenariats inter-associations. Elle comprend une salle d'activité, une salle de danse sur parquet, une salle de théâtre et une salle d'art plastique.



Elle met à disposition des bureaux, salles de réunion, vestiaires hommes et femmes... La maison accueille les 7 associations culturelles suivantes : Barre et Pointes (danse classique), Arkanso (danse contemporaine), L'Estran (théâtre), Danses en Manche (danse de société), Gaviota (chorale), La Cotontaine (chorale), La Compagnie des 12 tours (reconstitution historique).

Les centres sociaux en réseau

Cherbourg-en-Cotentin a entamé un parcours d'adhésion à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Le but est de renforcer sa politique d'animation socioculturelle impliquant la participation des habitants.

Cherbourg-en-Cotentin a souhaité écrire une nouvelle feuille de route et définir une philosophie commune pour son action dans les quartiers. Elle a demandé son adhésion à la Fédération nationale des centres sociaux qui compte 1 400 membres sur le territoire. La commission d'adhésion de la FCSF s'est déplacée à Cherbourg-en-Cotentin les 10 et 11 mai,



afin de rencontrer les acteurs des différents centres sociaux, qu'ils soient professionnels, associatifs, bénévoles ou élus.

La fédération anime les échanges entre les différents centres, de par la formation, apporte son aide sur des enjeux d'innovation sociale et représente les centres sociaux auprès des instances nationales. Cette adhésion constitue une opportunité pour développer le pouvoir d'agir des habitants.

Les centres sociaux écrivent leur avenir

Cinq des sept centres sociaux de Cherbourg-en-Cotentin travaillent actuellement sur la réécriture de leur projet, avec la participation des habitants. Un texte qui les engage pour les quatre années à venir. Les Maisons Flora Tristan, Françoise Giroud et Olympe de Gouges de Cherbourg-Octeville, ainsi que Le Puzzle et Le Totem d'Équeurdreville-Hainneville ont entamé, fin 2021, la réécriture de leur projet de centre.



Maison Flora Tristan, réunions avec les habitants

Réactualisé tous les quatre ans, ce document représente l'ADN du centre social. Il comprend un diagnostic de territoire, une évaluation du précédent projet et des actions réalisées, et il définit les objectifs fixés pour les années à venir en fonction des besoins et des attentes des habitants.

Les actions de médiation culturelle

La commune met en place des actions de médiation culturelle sur mesure avec les centres sociaux, la fondation Bon Sauveur, la maison d'arrêt, le foyer des jeunes travailleurs..., à destination des publics du champ social.

La coopération intercommunale

La direction petite enfance échange avec les pôles de proximité du Cotentin concernant le projet de création de crèche familiale sur le secteur côtes des Isles et Vallée d'Ouve pour un partage d'expériences. Cela permet des actions intergénérationnelles entre les crèches collectives et les maisons de retraites.

9) LA MISE EN PLACE DES JARDINS FAMILIAUX, PARTAGES ET SOLIDAIRES

La création de 2 jardins au pôle Agnès Varda

La réalisation d'un jardin potager est prévue sur le Pôle Agnès Varda pour initier les tout-petits à la biodiversité. Il a été planté 2 pommiers et 1 poirier.

10) LA SOLIDARITE ET L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE FACE A LA CRISE SANITAIRE

La mobilisation pour la vaccination



Le 12 mai, la commune de Cherbourg-en-Cotentin a remercié les acteurs de la santé et les personnels de la commune qui se sont impliqués pendant presque deux ans dans les centres de vaccination de la salle des fêtes et de la salle Montécot. Pour faire face au Covid, 50 agents de Cherbourg-en-Cotentin ont été mobilisés six jours sur sept à la salle des fêtes.

11) LA COOPERATION DECENTRALISEE ET EUROPEENS

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



La commune, avec l'appui du centre international d'études pour le développement local, reconfigure les jumelages pour mener des actions de partenariat plus opérationnelles. Les liens avec les villes jumelles allemandes historiques Northeim et Bremerhaven sont resserrés.

Des rapprochements avec l'Irlande sont organisés à la faveur des liaisons maritimes intensifiées. Des actions culturelles sont préparées.

La coopération entre la commune et la communauté de Coubalan au Sénégal, se traduit au travers de plusieurs actions :

- en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de France Volontaire et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, un volontaire est sur place depuis octobre 2022 sur une mission sur l'éducation et le maraîchage ;
- avec Horizons Solidaires, la ville participe au projet mutualisé Normandie Sénégal sur le traitement des déchets ménagers. Dans ce cadre, un état des lieux et des actions de sensibilisation auprès des populations ont été réalisés ;
- avec l'association Arteres, un conte en diola et en français a été créé par l'école Goubert et l'école de Coubalan.



La commune a engagé des actions de sensibilisation au travers des Rencontres internationales de la Fraternité :

- la mobilité des jeunes a été mise en avant. En novembre, le Forum de la mobilité internationale, avec les associations internationales, a réuni les acteurs normands de la mobilité, des jeunes des établissements scolaires, de l'université, de l'IUT, des structures jeunesse, d'associations ;
- des projections sur la thématique environnementale ont été proposées dans le cadre du mois du film documentaire. Des expositions dans quatre espaces solidaires ont été présentées par les associations. Un film de la sélection du Festival Alimenterre a été projeté ;
- enfin 400 élèves ont bénéficié d'ateliers sur le Sénégal en novembre.



La ville accompagne les actions des acteurs locaux à l'international, en particulier au travers des appels à projets internationaux ouverts aux associations locales et aux établissements de l'éducation nationale. Dans ce cadre, les échanges scolaires sont soutenus.

Une journée de formation pour les associations internationales a été organisée pour les aider à monter un projet et rechercher des subventions.

Les rencontres internationales de la fraternité

Du 7 au 26 novembre, la commune a organisé la 7^{ème} édition des rencontres internationales de la fraternité sur le thème central de l'environnement et du changement climatique, autour de projections de films documentaires, d'expositions dans des équipements de la commune, du festival Alimenterre. Au village des associations internationales s'est tenu le forum pour la mobilité des jeunes, les 25 et 26 novembre.



Le prêt d'œuvres d'art en France ou à l'international

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE

Selon les années, une ou plusieurs dizaines d'œuvres sont aîn partout en France et dans le monde. C'est parfois l'occasion de sortir certaines œuvres de nos réserves et d'en profiter pour les restaurer. C'est aussi un moyen de mieux les connaître, grâce au travail de recherche du commissaire de l'exposition sur l'œuvre demandée.

De Millet à l'Impressionnisme, présentée à Yokohama, Sasebo, Ehime, Kanazawa et Seki, de décembre 2020 à octobre 2021. Parmi les 25 œuvres voyageuses, des tableaux de Jean-François Millet, Eugène Boudin, Félix Buhot... D'autres tableaux ont quitté provisoirement le Cotentin récemment. Une œuvre de Frans Francken II a figuré jusqu'en janvier au Musée de Flandres de Cassel (Nord). Jusqu'en janvier 2022, un Jean-Baptiste Greuze est accroché à la Monnaie de Paris pour l'exposition Napoléon. Enfin, après Toulouse, le Portrait de la veuve Roumy de Jean-François Millet séjourne à Marseille, Caen en juin prochain, pour une exposition consacrée à Théodule Ribot.



© Musée Thomas-Henry

12) LE VIVRE ENSEMBLE

La charte de la vie nocturne

64 exploitants d'établissements de vie nocturne, bars, hôtels, restaurants, discothèques, adhèrent à la charte en 2022. Ils étaient 13 en 2016, à la création de Cherbourg-en-Cotentin. L'adhésion à la charte leur a permis de :

- suivre une formation en 2022 intitulée « Gérer des clients difficiles et dangereux – Techniques d'intervention et de protection », dont les retours ont été très positifs ;
- disposer d'objets aux couleurs de la charte tels que des bouchons d'oreille, des couvercles anti-drogue, des serviettes en papier, des stylos en carton recyclé...

13) LES RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX POUR SE RETROUVER ET VIVRE ENSEMBLE

Le festival Spring

Le festival des nouvelles formes de cirque s'est déroulé du 3 mars au 10 avril. Cirque et objets, objets de cirque : c'est le thème de la nouvelle édition de Spring, festival de cirque moderne organisé par les deux pôles Cirque en Normandie que sont la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin et le Cirque Théâtre d'Elbeuf. Au total, 60 rendez-vous seront proposés à travers la Normandie.



La 27^{ème} édition des Téméraires



© Michel Pasquette

Du 20 au 22 mai, une dizaine de représentations de théâtre amateur se sont déroulées dans le cadre de la 27^{ème} édition des Téméraires organisées par la Maison des jeunes et de la culture (MJC) en collaboration avec le service culturel de Cherbourg-en-Cotentin et le Trident Scène nationale, ces rencontres de théâtre offrent aux comédiens amateurs de se produire dans des conditions professionnelles.

Les compagnies disposent de trois salles de spectacle équipées, le Vox, le théâtre à l'Italienne et le Théâtre des Miroirs. Les équipes techniques du Trident Scène nationale et

de la commune sont mises à disposition des amateurs pour gestion des lumières et du son.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

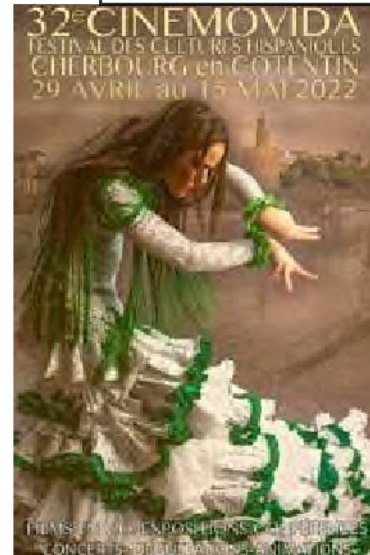
Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



Le festival Cinemovida

Le festival des cultures hispaniques pour sa 32^{ème} édition présente une sélection de films hispanophones issus des cinématographies d'Espagne, du Honduras, du Mexique, de Cuba... Cinemovida, c'est aussi des expositions de peintures et de photos, des conférences, des lectures de contes ou encore des découvertes gastronomiques.



Les Parasols de Cherbourg

Durant l'été, sur la plage de Collignon du 11 juillet au 19 août et sur la plage verte du 13 juillet au 19 août, de 12 h à 18 h des animations sont proposées pour se détendre et s'amuser. Sont aussi à disposition des livres, des bandes dessinées, des jeux,...



Le festival Passeurs de mots

La programmation du festival s'articule maintenant autour de trois temps forts répartis dans l'année, en octobre, janvier et avril. Le festival conserve sa ligne directrice que sont les contes, les récits et les histoires pour les petits et les grands. Le festival se déploie sur six lieux, l'espace culturel Buisson, le théâtre des Miroirs, le Vox, le Cétici, l'Agora et le Quasar. Il propose huit dates pour le jeune public et quatre spectacles tout publics.



© Hubert Caldaguès

Les festivités de Noël

En complément du marché de Noël, quatre Christmas box ont été installées autour de la Place Centrale avec à l'intérieur, des automates avec des décors féériques sur les thèmes suivants, la parade des jouets, les lutins acrobates, la fête foraine et la poste en fanfare.

Les festivités de Noël ont été nombreuses durant le mois de décembre.

L'Iris des cieux, les vendredi 9, samedi 10, vendredi 16, samedi 17, jeudi 22, vendredi 23, jeudi 29 et vendredi 30 décembre, Place de Gaulle à 19h, Cherbourg-en-Cotentin propose un show de lumière avec laser par Europe Événement.

Estrella, le mercredi 7 décembre, 18h, Équeurdreville-Hainneville, Place Mandela, spectacle de feu de la Compagnie Belizama.

Rêve de neige le samedi 10 décembre, 18h, Querqueville, Esplanade de la Mairie, voyage féérique par la compagnie Elixir.

Les Lutins à la neige le samedi 10 décembre : 15h et 16h 30, Cherbourg-Octeville, Place De Gaulle et le dimanche 11 décembre : 11h et 12h15, Marché des Provinces, par la compagnie Al Fonce.

Les carillonneurs de Noël le mercredi 14 décembre, 14h30 et 17h30, La Glacerie, Théâtre des Miroirs par la Gueule de loup compagnie.

Les Lutins de Noël le samedi 17 décembre, 14h30, Cherbourg-Octeville Place De Gaulle et le samedi 17 décembre, 18h, Boulodrome Tourlaville, par Talent & Cie.

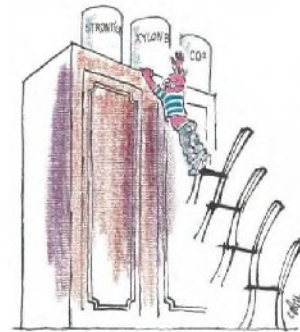
La parade de Noël le dimanche 18 décembre à partir de 15h, place de Gaulle.

4 L'EPANOUISSEMENT DE TOUS

1) LA CONTRIBUTION A L'EDUCATION ET A LA FORMATION

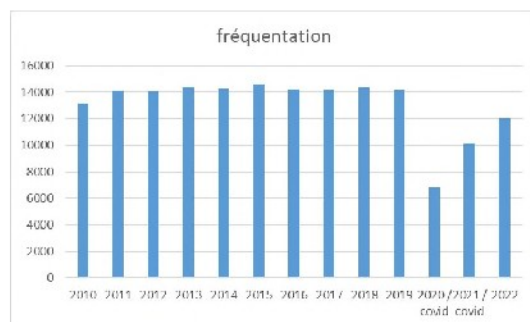
L'éducation à l'environnement et au développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable de Cherbourg-en-Cotentin est un processus de sensibilisation et d'accompagnement du citoyen sur le changement de l'état du monde et des nouveaux enjeux s'y rapportant. Il doit lui permettre de disposer de sa capacité à appréhender ses choix et à modifier ses pratiques pour le respect des objectifs, des principes et des finalités du développement durable.



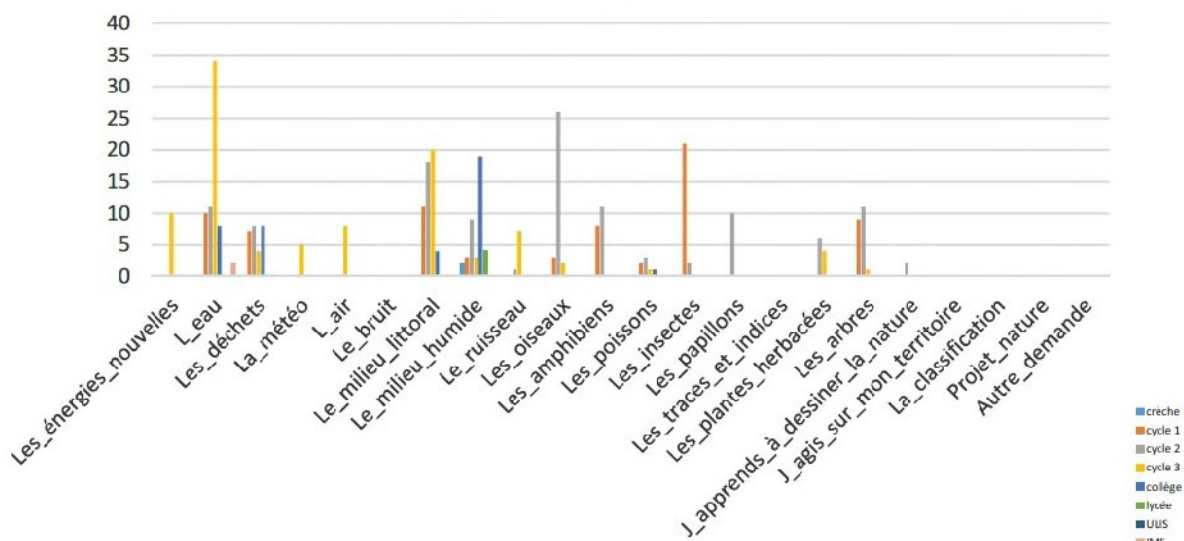
La maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable

La commune propose de nombreuses activités qui ont touché 12 060 personnes. L'activité progresse suite à la baisse enregistrée avec la crise COVID. La demande de la part des enseignants reste très importante. Ainsi, pour l'année scolaire 2021/2022, 447 demandes d'animations ont été enregistrées, 347 ont été programmées.



7 922 scolaires ont été accueillis durant l'année scolaire 2021/2022, soit environ 867,5 heures dispensées. Le nombre des animations scolaires pour l'année civile 2022 a été impacté par le départ d'un agent.

Nombre d'animations par cycle et par thème



Répartition des animations par thème année scolaire 2021/2022

Sur les 12 060 personnes ayant fréquenté la maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable, la répartition selon les activités se répartit de la sorte.

Type de fréquentation	Entrées libres	Scolaires	Conférences	ALSH	Club Nature	Animations vacances scolaires	Manifestations et autres
Nombre de personnes	2 758	7 488	166	16	275	211	1 146

La maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable a participé à presque en fleur en proposant des ateliers variés sur la biodiversité de Cherbourg-en-Cotentin. Pas moins de 650 personnes sont « passées » sur le stand de la MEEDD et ont participé aux ateliers et expériences proposées.

Le No Plastic Challenge

Du 30 mai au 15 juin 2022, Port Chantereyne réalise le « No Plastic Challenge », une opération de mobilisation et de sensibilisation pour réduire le plastique inutile et la pollution induite organisée par l'association No Plastic in My Sea avec le soutien du Ministère de la Transition Écologique.



L'animation « pêcheurs de macro-déchets »



Pour clôturer le No Plastic Challenge qui se terminait le 15 juin, Port Chantereyne a organisé pour les jeunes de l'Ecole de Voile de Cherbourg, une animation « pêcheurs de macro-déchets » et une animation sur la pêche des déchets dans le port avec le Jellyfishbot by IADYS, le robot nettoyeur de ports et ramasseur de macro-déchets du port. Le but de cette animation était de les sensibiliser à la protection de l'environnement et à l'importance de ne pas jeter de déchets dans la nature. Pour conclure cette activité chacun a reçu un petit diplôme du « Pêcheur de Déchets ».

2) LES ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

L'élaboration projet éducatif territorial

Le projet éducatif territorial (PEDT) engagé pour la période 2022/2026, vise à offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. Il est décliné autour de cinq axes transversaux : la culture, le sport/santé, l'environnement, la citoyenneté et l'ouverture sur le monde et la réussite éducative et la parentalité. Il est articulé autour de trois temps forts : le temps scolaire, le temps du midi et le temps périscolaire et du mercredi. Ces axes transversaux, mis en perspective avec les fiches actions issues du forum participatif « Cogitons ensemble », font l'objet d'un travail collaboratif avec la communauté éducative engagé sous la forme de groupes de travail. Ces groupes auront ensuite vocation à être pérennisés sur les années à venir afin d'évaluer régulièrement la pertinence et la cohérence des actions menées et de proposer de les adapter, le cas échéant.

La réussite éducative

La politique éducative déployée à Cherbourg-en-Cotentin a pour objectif de garantir à chaque enfant, individuellement, les mêmes chances de réussite, de lutter contre l'échec et le décrochage scolaire, notamment par le biais de la Caisse des écoles et du dispositif de Réussite Éducative. Son périmètre d'intervention est élargi à de nouvelles écoles, avec des moyens supplémentaires. Les élèves identifiés par les enseignants pourront, avec l'accord de leurs parents, intégrer les clubs Coup de pouce pour la lecture et le langage. Les parents quant à eux, pourront être aidés dans leur rôle.

La semaine scolaire de 4 jours

Suite au vote citoyen de novembre 2021, la semaine de 4 jours a été adoptée. Il a été défini avec l'Éducation nationale la nouvelle journée type pour l'ensemble des écoles de Cherbourg-en-Cotentin, qui s'applique tout au long de l'année le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires des 41 écoles et groupes scolaires sont harmonisés : 8h30- 11h45 le matin et 13h45-16h30 l'après-midi. Un décalage de 5 à 10 minutes est prévu entre maternelle et élémentaire pour faciliter la dépose des fratries. Une nouvelle organisation est également mise en place pour le périscolaire et l'extrascolaire. L'accueil du matin se fait de 7h30 au début des cours, et le soir après les cours jusqu'à 18h.



Ces temps sont assurés par du personnel municipal dans les écoles maternelles et par Les Francas en élémentaire. Les activités extra scolaires des mercredis et des vacances scolaires, sont encadrées par les animateurs des Francas et du club de Loisirs de Tourlaville. Cette organisation a commencé à la rentrée de septembre 2022. Ce changement de rythme scolaire amène maintenant à élaborer un seul projet éducatif de territoire (PEDT) à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin pour la période 2022-2026.



Des classes flexibles à l'école Léon Blum

L'école élémentaire Léon-Blum est la première à se lancer dans l'expérience des classes flexibles. Les deux classes de CE1-CE2 sont équipées en fonction des besoins exprimés par les enseignantes. Elles ont commencé avec leurs propres moyens puis, la commune a décidé de leur offrir la possibilité d'aller plus loin dans leur démarche novatrice.

Dans les classes flexibles, des gros ballons de gym, des fauteuils, des poufs, remplacent, par endroits, les chaises classiques. Des tables de différentes hauteurs les accompagnent ainsi que du rayonnage bas. Du petit matériel coloré, fonctionnel, ajoute de la gaîté. Une attention particulière est portée à la couleur des murs, la qualité de l'air, les bruits extérieurs et la lumière naturelle. Sont également installés un écran interactif, tablette et ordinateur portable. Le mobilier favorise la liberté de mouvement des élèves, tout en maintenant des règles de vie scolaire.



Les cours sont de plus en plus personnalisés et tournés vers les apprentissages en autonomie, seul ou en groupe. La mise en place d'une classe flexible facilite ces nouvelles méthodes mais l'expérience de l'enseignant est primordiale. C'est lui qui choisit le mobilier et le matériel qui lui semblent correspondre aux besoins de sa classe et de ses élèves. La commune joue un rôle facilitateur en accompagnant leur réflexion.

Le numérique investit les classes

Toutes les écoles sont dotées d'outils informatiques pédagogiques performants facilitant ainsi le travail des enseignants et celui des élèves : tableau numérique, vidéoprojecteur, ordinateur portable... En 2022, le déploiement des classes mobiles en élémentaire s'est poursuivi par la mise à disposition d'ordinateurs portables et de tablettes graphiques dotés de programmes éducatifs sélectionnés par l'Éducation nationale. Dans quelques mois, la totalité des écoles publiques de la commune en sera dotée. Par ailleurs, progressivement, à l'image des collèges et des lycées, l'espace numérique de travail (ENT) rejoint les outils de communication destinés à faciliter les échanges entre les enseignants et les parents.

L'ouverture du programme européen Erasmus

Le programme Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il vise à donner aux étudiants, stagiaires, élèves, apprentis, enseignants, formateurs, personnels, demandeurs d'emploi, jeunes..., la possibilité de séjourner (études, stage) à l'étranger pour renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur employabilité.



© Pixel-Shot - Adobe Stock

Le programme autrefois principalement réservé aux élèves des collèges et lycées et aux étudiants s'ouvre à toutes les écoles de la commune et s'élargit au premier degré en accord avec l'éducation nationale. Le dispositif prévu sur six ans (2021-2027), concerne les 27 pays membres de l'Union européenne.

L'appel à projets internationaux

Un nouvel appel à projets internationaux destinés aux associations et aux établissements de l'éducation nationale a été lancé. Il vise à apporter un appui financier à leurs projets.

La nouvelle organisation des activités périscolaires et extrascolaires

L'accueil du matin, de 7h30 au début des cours et du soir, après les cours et jusqu'à 18h, est assuré par du personnel municipal dans les écoles maternelles, et par Les Francas en élémentaire.

Les activités extrascolaires, mercredis et vacances scolaires, sont encadrées par les animateurs des Francas, association d'éducation populaire. Les salariés du Club loisirs de Tourlaville (CLT) travailleront en partenariat avec eux, dans les structures de la commune déléguée de Tourlaville.

La commune et ses partenaires associatifs, mettent en place toute une palette d'activités lors des activités périscolaires, les mercredis et durant les vacances scolaires. Dans un contexte national où le recrutement de professionnels de l'animation pour l'enfance est tendu et malgré l'autorisation donnée par le ministre des Solidarités d'avoir recours à du personnel non diplômé afin de pallier à la pénurie, la commune s'engage aux côtés de ses partenaires, à n'embaucher que du personnel qualifié, gage de qualité de service.

Un ATSEM par classe en maternelle

La commune s'est engagée dans une politique de renforcement de l'encadrement dans les écoles maternelles par le déploiement d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ou faisant fonction. Ainsi, le nombre d'ATSEM à Cherbourg-en-Cotentin est passé de 78 à 103. Ce dispositif vise à améliorer l'accompagnement des jeunes enfants dans leurs apprentissages et leur socialisation.

L'organisation des vacances scolaires

Dès les vacances d'automne, le dispositif d'animations sportives est étendu à l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin pour toutes les vacances scolaires, sauf celles de Noël. Les animations sont destinées en priorité aux enfants de 5-12 ans de la ville. Ces activités durent 4h30 par jour, 2h le matin, 2h30 l'après-midi, sans restauration.

L'inscription se fait à la carte en fonction du nombre de places au moyen d'une adhésion annuelle harmonisée de 20 €. Le tarif est dégressif pour les fratries. La gratuité est possible pour les bénéficiaires des minima sociaux. Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs municipaux et sont assurées soit dans des structures municipales, soit chez des partenaires associatifs ou professionnels.

Les nouveaux tarifs pour les accueils de loisirs

Dans le cadre des mercredis et vacances en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), de nouveaux tarifs s'appliquent depuis le 1^{er} septembre à tous les 3-11 ans de la commune. En fonction du quotient familial, la journée en ALSH avec repas, coûte entre 2,08 € et 13,62 €, tarif réduit de moitié à partir du 2^{ème} enfant pour les familles qui ne dépassent pas les seuils définis par la CAF.

Le dispositif Cité jeune

La commune accompagne sa jeunesse. Le dispositif Cité Jeune favorise l'accès aux loisirs, à l'emploi et encourage la participation citoyenne des jeunes de 6 à 25 ans. Il se décline sous quatre volets : C Loisirs, C Citoyen, C Mon Emploi, et C Mon Projet. C citoyen permet à des jeunes de 15 à 25 ans, de participer à des actions citoyennes proposées par les services de la collectivité ainsi que leurs partenaires en échange de « points citoyens », monnaie fictive qui pourra être capitalisée puis utilisée dans le financement pour partie d'un BAFA ou BNSSA ou transformée en chèques cadeaux Cadhoc ou Vacances.



Les points citoyens pourront être capitalisés pendant 2 ans pour une somme maximale de 200 €. Il s'agit d'aider les jeunes qui ont un objectif de formation ou un projet de vacances ou d'achat d'un bien, et ce à partir de 15 ans mais aussi de les accompagner vers la citoyenneté, le bénévolat tout en découvrant de nouveaux métiers et univers professionnels. Plus de 80 jeunes sur une douzaine d'actions ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif

C Loisirs destiné aux collégiens est étendu aux élèves des écoles élémentaires si les parents bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire.

Il permet de bénéficier d'une aide de 20 € pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle pour les habitants de Cherbourg-en-Cotentin. La réduction est appliquée directement lors de l'inscription.

Les junior associations

Les jeunes investissent peu à peu l'espace associatif. Grâce au dispositif des junior associations (JA), ils se lancent dans différents projets, accompagnés par la commune. Il existe six junior associations à Cherbourg-en-Cotentin :

Les P'tits d'Kerkos : projets de sorties ou de séjours entre jeunes

Les Riders Crew : sport de glisse urbaine (trottinette)

Les Crazy Dancers : danse hip-hop

Les War gamers du dimanche : jeux de plateau

Les Young free : K-Pop

Découv'verte : sensibilisation à l'environnement

Les JA bénéficient de trois types d'accompagnement par :

- une structure, un animateur, un accompagnateur type professeur, membre de la famille ou de la JA ;
- le relais départemental (RD) qui joue un rôle de conseil et d'accompagnement de leurs démarches ;
- le réseau national des JA (RNJA), notamment mis en place pour faciliter l'accès aux outils de la vie associative et l'aide à la création de nouvelles ressources.



© Yasmine Sbaia

Le prix égalité jeunesse



Le prix égalité jeunesse de Cherbourg-en-Cotentin vise à mettre en avant des ouvrages qui ont un impact positif sur la construction identitaire des jeunes. Composé de professionnels du livre, de collégiens et de lycéens, le jury a décidé de récompenser cette année Gwedonline Vervel pour « L'odeur de la pluie ». Dans cet ouvrage, Gwedonline Vervel dresse le portrait de trois adolescents et aborde le thème des inégalités, du sexisme, des agressions sexuelles et de la discrimination. Elle recevra 2 000 € de la commune.

Les ludothèques de Cherbourg-en-Cotentin

Cherbourg-en-Cotentin dispose de six ludothèques, dont une créée au sein du pôle petite enfance Agnès Varda dans le quartier des Bassins. Tous les publics peuvent venir jouer en famille ou entre amis, mais aussi emprunter. Ludothèque de Tourlaville, Ludothèque d'Équeurdreville-Hainneville, Ludolatulu - ludothèque de la Maison Françoise Giroud, Le coffre à jouets - ludothèque de la Maison Olympe de Gouge, Ludothèque de la petite Mosaïque à La Glacière.



Le livre de jeunesse et de bande dessinée



Le Festival du livre de jeunesse et de bande dessinée s'est déroulé du 19 au 22 mai. Des salons, expositions, spectacles, interventions scolaires se sont tenus à l'Espace René Le Bas



Les relais petite enfance

Les relais assistants maternels (RAM) ont changé d'appellation pour devenir des relais petite enfance (RPE). C'est une des mesures de la réforme des modes d'accueil. Les Relais Petite Enfance voient leurs missions élargies et les caisses d'allocation familiales leur rôle accru. Un nouveau logo « Informer-Accueillir-Accompagner » vient identifier ces RPE. Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles.

Les parents et futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil collectif, individuel... C'est un lieu d'éveil et de socialisation permettant aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles d'expérimenter la vie en collectivité.



Les P'tits Pas

Un 3^{ème} lieu d'accueil des tout-petits, les P'tits Pas, est créé au pôle Agnès Varda. L'espace temps d'accueil parents enfants (E.T.A.P.E) accueille les enfants de moins de 4 ans, toujours accompagnés d'un adulte. Les futurs parents sont également accueillis. Ces lieux de socialisation, de rencontre et d'échange bénéficient de l'encadrement d'accueillants de l'association travaillant en binôme. L'accompagnement des P'tits Pas est gratuit, anonyme et sans réservation. Il est ouvert toute l'année, même pendant les vacances scolaires.



La crèche familiale



La crèche familiale de Cherbourg-en-Cotentin propose un mode d'accueil associant les avantages de la crèche collective et de l'assistant maternel indépendant. Elle emploie 46 assistants maternels qui bénéficient de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire.

La crèche familiale est un mode d'accueil qui permet des temps de vie individuels, au domicile des assistants maternels, et des temps de vie collectifs, éveil, sorties, spectacles, jeux libres, goûters... en salle de jeux.

Les assistants maternels disposent de quatre lieux de temps d'éveil : le Puzzle à Équeurdreville-Hainneville, ainsi que le pôle Agnès Varda et les salles Montécot et rue Talluau à Cherbourg- Octeville.

Les assistants maternels évoluent au sein d'une équipe pluridisciplinaire de la crèche familiale, éducatrices et éducateurs jeunes enfants, infirmier, psychologue, médecin.... La crèche familiale de Cherbourg-en-Cotentin peut accueillir 150 enfants.

3) LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION

La cartographie des besoins et des aides

Dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux (ABS), la commune va établir une cartographie des besoins et savoir si d'autres aides facultatives doivent être mises en place, pour aider les ménages qui n'arrivent pas à faire face à leurs factures énergétiques..., et définir la feuille de route des politiques sociales du territoire pour les prochaines années.

Le non-recours aux droits

Le non-recours aux droits, c'est le fait pour une personne de ne pas bénéficier de ses droits, par méconnaissance des aides auxquelles elle pourrait prétendre, à cause d'un obstacle administratif, numérique... C'est un phénomène encore trop répandu, contre lequel la commune veut lutter, en faisant mieux connaître les missions du centre communal d'action sociale. Le CCAS est là pour renseigner, accompagner ou orienter les habitants, quel que soit le problème qu'il rencontre.

La mise en place d'une mutuelle communale à tarif négocié

Un certain nombre d'habitants, étudiants, jeunes salariés ou retraités, n'étaient pas couverts par une complémentaire santé. Cherbourg-en-Cotentin vient de lancer une mutuelle communale aux tarifs attractifs. La Mutane & Plus, organisme mutualiste, a été retenue au terme d'un appel d'offres. Ce projet s'inscrit dans la poursuite de l'engagement de la collectivité pour la réduction des inégalités d'accès aux soins et, plus globalement, en faveur de la lutte contre le non recours aux droits menés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Cherbourg-en-Cotentin. Plusieurs niveaux de garanties sont proposés, avec un maximum de trois tranches d'âges.

Un chantier TIG en faveur de la biodiversité et de la trame verte et bleue.



La commune a accueilli quatre personnes condamnées à de courtes peines, d'un à six mois, elles ont suivi quatre jours et demi de travaux d'intérêt général collectif (TIG) en avril.

Les travaux ont porté sur la construction d'abris pour les amphibiens, le ramassage des déchets sur la plage de collignon, l'entretien du jardin pédagogique, la reconstruction d'un ancien muret.



Le rdv des jeunes



La commune a organisé une journée d'échanges le 15 octobre. Ces rencontres visent à aider la commune à mieux comprendre les besoins et à détecter des projets portés par des jeunes.

L'accompagnement des délégués de classe

La commune propose des outils pour accompagner les délégués de classe tout au long de leur mandat. Ce programme est porté par les structures jeunesse et l'ensemble des collèges, et se décline en quatre temps :

- découverte par les élèves de 6^{ème} des élections dans les collèges, pour comprendre les modalités d'un vote ;
- journée de formation pour définir, sous forme de jeux et de mises en situation, le rôle du délégué et son positionnement ;
- déjeuners citoyens pour échanger avec les élus de la commune et visiter la salle du conseil municipal ;
- bilan de l'engagement des délégués de façon ludique.



Le festival « Femmes dans la ville »

Le festival « Femmes dans la ville » vise à contrer les stéréotypes de genre et à lutter contre toutes les formes de discriminations, à rendre possible l'épanouissement individuel et à façonner une société ouverte sur le monde et respectueuse de l'altérité. En 2022, le festival s'affiche comme « Le festival qui bouscule le genre ».

En 2022, les règles d'urgence sanitaire étant encore en vigueur, le village du festival, habituellement situé en cœur de ville a dû se délocaliser en proche périphérie. Par ailleurs, l'équipe en charge du festival étant occupée à la vaccination et à la collecte pour l'Ukraine, la manifestation a été organisée en format plus réduit.



Des nombreux spectacles, sous forme soit de lecture de contes, de ciné-débat, de spectacle scolaire, de théâtre, de forum, de visites sur le terrain... ont présenté les thématiques relatives à la lutte contre :

- les stéréotypes de genre ;
- les inégalités salariales et les freins à l'entrepreneuriat ;
- l'invisibilité des femmes dans l'espace public.
- les violences.

La lutte contre les violences

L'engagement dans la lutte contre les violences est inscrit tant dans le plan municipal de santé que dans la feuille de route du conseil local de prévention de la délinquance. Cherbourg-en-Cotentin poursuit son implication dans la mobilisation pour l'élimination des violences faites aux femmes depuis 20 ans autour de 2 axes forts :

- l'accompagnement et le soutien des partenaires engagés dans la lutte contre les violences intra familiales ;
- les actions de lutte contre le sexisme qui constitue le terreau des violences faites aux femmes qu'on retrouve principalement dans le festival Femmes dans la ville mais qui est la vitrine de ce qui est fait tout au long de l'année.

La prise en compte du genre dans la promotion de la santé

La prise en compte du genre dans la promotion de la santé, notamment la santé affective et sexuelle, s'appuie sur la reconnaissance de :

- l'importance du genre dans les déterminants de santé ;
- l'impact des discriminations sexistes et homophobes dans la prise de risques ;
- le genre comme première catégorisation de la population, une porte d'entrée à la lutte contre toutes les discriminations.

Une convention de partenariat avec l'antenne de Cherbourg Normandie a permis en 2022 :

- de sensibiliser à l'accueil des personnes LGBT auto-sensibilisation/formation de 3 heures ;
- d'organiser le premier village des fiertés le 14 mai 2022, place Jacques Hébert.

Le livret « Signer pour bébé »

Le livret Signer pour bébé de 32 pages est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Il a été édité à l'occasion du salon des assistants maternels. Il comprend une centaine de mots-clés et de signes à l'appui de la parole. Cette technique de communication gestuelle est développée depuis 2018 par le service petite enfance de Cherbourg-en-Cotentin.

Tous les personnels de la petite enfance de la Ville ont suivi une formation à cette pratique. Le geste à l'appui de la parole est une nouvelle façon de communiquer qui n'infantilise pas l'enfant. Cela permet de lui donner le pouvoir d'exprimer ses besoins, de se faire comprendre avant que la parole ne soit acquise. Il a la capacité à communiquer « d'égal à égal », ce qui permet une réelle prise en compte du fait qu'un enfant est une personne à part entière. Le livret est distribué aux parents avec une explication et un accompagnement. Il est aussi disponible en version numérique sur le site de la commune.



L'accompagnement des séniors

La commune accompagne les seniors en leur offrant un « parcours gérontologique » qui concerne des prestations de maintien à domicile, la gestion de 6 résidences autonomie et des actions de lien social. 698 usagers bénéficient de l'aide à domicile soit 89 910 heures d'intervention. Le portage des repas sert une moyenne de 347 usagers par mois, avec un fort développement, de plus de 8,9 % sur 2022. La téléalarme continue de croître à un rythme soutenu pour 352 usagers, soit plus de 9,6 % sur un an.

Les 6 résidences accueillent 227 personnes de + de 65 ans. Toutes les résidences bénéficient d'animations, notamment grâce au « forfait autonomie » et d'un système de veille de nuit.

Les actions de lien social et de lutte contre l'isolement pour les séniors proposent :

- les activités collectives « Les Escapades bleues », qui encouragent les sorties, dans un cadre sécurisé et avec des tarifs adaptés aux revenus de chacun ;
- les actions individuelles de lutte contre l'isolement ;
- les courses et les petits travaux tel accrocher un cadre, sortir la poubelle...
- le transport vers leurs clubs avec le « Baladin », un petit bus adapté ;
- le suivi du registre de vigilance pour 250 personnes âgées isolées lors de la canicule ;
- la livraison des colis de Noël pour 450 bénéficiaires en lien avec le dispositif C'Citoyen, ce partenariat est intéressant puisqu'il s'agit d'une action intergénérationnelle.

La commune organise le portage de repas à domicile permettant de lutter contre l'isolement des plus fragiles. Par ailleurs pour lutter contre l'isolement, sont organisés avec des appels de courtoisie, des visites à domicile, des aides aux courses et aux menus travaux, des repas à thèmes. Au total 1380 usagers ont été accompagnés en 2022.

Les colis de Noël

Les colis de Noël, un panier gourmand mélangeant sucré et salé, sont distribués aux habitants âgés de 65 ans disposant d'un revenu inférieur à 1 169 €. Pour cela, il faut s'inscrire auprès du CCAS et retirer les colis dans les antennes de proximité des communes déléguées. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, les colis sont livrés à domicile par des jeunes de 15 à 25 ans, dans le cadre du dispositif « C citoyen ».



Sénior Connect



Sénior Connect est une application pour les plus de 60 ans qui permet de devenir membre d'une communauté dynamique. Elle permet d'échanger des services, partager des loisirs, rencontrer de nouvelles personnes, s'entraider... Les actions de covoiturage, loisirs, cinéma, spectacle, lecture, jeux..., activités sportives, coups de main... sont au programme de la nouvelle application. L'application permet aussi de connaître toutes les activités et animations proposées par la commune et ses partenaires associations, lieux culturels et sportifs... Le téléchargement de l'application se fait sur smartphones, tablettes et ordinateurs à partir d'une plateforme indépendante.

4) FAVORISER ET PROMOUVOIR L'ACCES A LA CULTURE

Le mémorial de la Shoah et des Justes remis en valeur

Le mémorial de la Shoah et des Justes parmi les nations manchois a été inauguré le 4 octobre 2020, place de la République, en présence notamment d'Irit Ben-Abba-Vitale, ambassadrice d'Israël en France, et de Pierre-François Veil, président du comité français pour Yad Vashem. Les deux stèles rappellent la barbarie nazie, les noms des Juifs manchois morts dans les camps, ainsi que les noms des Justes de la Manche.



Le mémorial a fait l'objet d'un aménagement paysager, travaillé en lien avec les associations représentantes des familles des victimes. Les véhicules ont été mis à distance, des plantations ont été réalisées avec des rappels symboliques, en particulier le rosier de la résurrection.

L'accès direct à des œuvres d'art dans l'espace public

La commune propose un accès sur le territoire à la représentation des pratiques plastiques contemporaines, aussi bien dans les murs, par des expositions et des événements, que hors-les-murs, donnant ainsi un accès direct à des œuvres d'art dans l'espace public. Ainsi, la collection de l'artothèque est un patrimoine de plusieurs centaines d'œuvres disponibles pour l'élaboration d'expositions thématiques ou monographiques hors les murs.

Le fonds relevant de l'imagerie populaire moderne

La commune développe un fonds relevant de l'imagerie populaire moderne avec la bande dessinée et les illustrations afin d'attirer un large public motivé par des œuvres accessibles tant du point de vue esthétique que du contenu iconographique. Le fonds permet une introduction aux domaines de l'estampe originale et plus largement aux arts visuels.

Une soirée au musée



À l'occasion de la nuit européenne des musées, le 14 mai, le musée Thomas Henry a accueilli les visiteurs autour du cycle 2 de l'exposition Aqua consacrée aux métiers de la mer et des collections de peintures marines du musée. Le public a pu profiter d'un buffet de spécialités de la mer et de visites commentées de l'exposition Aqua. Un atelier a invité chacun à participer à une œuvre collaborative dans la perspective du cycle 3 de cette exposition.

Des ateliers tout publics

Au fil du parcours, tableaux d'art et œuvres de dévotion privée ou issues de grandes commandes décoratives religieuses se succèdent. Trois tableaux spectaculaires impressionnent par leur dimension, le plus grand atteignant 2,15 mètres. « Leur déplacement a fait l'objet d'une prouesse logistique et technique ». « Dès 6 ans, le public peut participer à des ateliers autour de thèmes ayant trait à l'art de Louis Licherie, mais aussi autour des peintures de cartes, des drapés ou du dessin à la plume, explique Louise Hallet, directrice des musées. L'idée est de favoriser une pratique artistique en commun ». Un livret, créé pour l'occasion, permet de se plonger dans le Cherbourg du XVIIe siècle. « Il évoque des éléments disparus, comme le château de Cherbourg ou la manufacture des glaces*, qui a servi à la construction de la célèbre Galerie des glaces de Versailles ». Des visites guidées seront organisées dès juillet.

Le musée en famille

Le musée Thomas Henry propose des animations ouvertes aux enfants dès 18 mois et aux parents :

- l'art à petits pas un vendredi par mois, atelier autour de thématiques différentes avec des jeux, comptines, manipulation sensorielle... ;
- dimanche en famille : atelier découverte autour d'une œuvre ;
- sac muséo jeux, kit ludique contenant cartes, longue-vue et carnet de jeux, sur demande à l'accueil du musée.

Itinéraire bis

Itinéraire bis est d'abord une promenade. Cette balade invite à la curiosité, à lever les yeux pour découvrir des détails de la ville auxquels on ne prête pas d'attention au quotidien. Il peut s'agir d'un élément architectural, d'un bâtiment singulier ou d'un hôtel particulier au fond d'une cour, d'un boël qui débouche sur une ancienne manufacture ou d'un édifice qui n'est pas forcément classé. Un pictogramme coloré signale un point d'intérêt et guide la découverte du centre-ville jalonné par 28 étapes. Itinéraire bis préfigure aussi un projet plus ambitieux qui verra le jour l'année prochaine sous forme de parcours patrimoniaux qui guideront les visiteurs vers des histoires de Cherbourg-en-Cotentin.



L'exposition Louis Licherie

Jusqu'au 25 septembre, le musée Thomas Henry propose une exposition sur Louis Licherie. Issu du plus grand atelier de peinture de France du XVIIe siècle, artiste jusque

très récemment tombé dans l'oubli, a signé de nombreuses multiples, dont l'histoire antique et politique. Prenant part à des majeurs, le peintre se démarque par son attrait particulier pour les Saintes Familles. L'exposition qui suit une trame chronologique de 1670 à 1687 met en lumière 33 œuvres issues de collections publiques et privées. On retrouve notamment comme prêteurs la Bibliothèque Nationale de France ou le Musée du Louvre. Une des œuvres de Louis Licherie, conservée au Musée Thomas Henry, constitue le point de départ de l'exposition.



Abigaïl apportant des présents au roi David

L'exposition ArchéoCotentin

Le musée Thomas Henry propose une exposition consacrée à l'archéologie dans le Cotentin. Le premier volet couvre la période de la préhistoire et de la protohistoire, depuis -300 000 jusqu'à notre ère. Cette exposition a pour vocation de présenter des sites emblématiques du territoire, comme celui du Rozel, d'importance internationale. L'exposition présente le mobilier archéologique et des outils de médiation attrayants, des maquettes, des films documentaires, une immersion 3D à l'intérieur d'une maison de l'âge du Bronze. L'exposition est accompagnée d'un ouvrage publié aux éditions Orep.



© D.R.

L'exposition mémoire de quartiers



© Henri Salesse, MRU-Terra, 1959

La bibliothèque Jacques Prévert présente le renouvellement urbain photographié par Henri Salesse, Pierre Mourier et Christophe Halais. Les photographies sont prises sur les mêmes lieux à 70 ans de distance.



© Christophe Halais

Elle intègre des témoignages d'habitants. Ces photographies, destinées au départ à documenter le renouvellement urbain, deviennent alors des supports d'échanges et de recueils de la mémoire des quartiers, sur plusieurs décennies.

L'exposition, intitulée Moderne, part. 1

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE

L'Espace culturel Hippolyte Mars d'Équeurdreville-Hainneville fonds de l'artothèque de Cherbourg-en-Cotentin. Une façon de réinvestir ce lieu, mais aussi de présenter ce service municipal de prêt d'œuvres.

L'exposition, intitulée Moderne, part. 1, a été motivée par deux objectifs : repositionner l'Espace culturel Hippolyte Mars (ECHM) d'Équeurdreville-Hainneville, fermé depuis mars 2020, en tant que salle d'exposition et promouvoir l'artothèque hors les murs en présentant le service à un plus large public. Riche de 1 800 œuvres, l'artothèque s'articule en deux axes, l'art moderne et les arts graphiques et la bande dessinée. Sont exposées des estampes de Miró, Braque, Calder, Soulages, Christo, Delaunay...

Les autres expositions

L'exposition les laisses de mer et leurs trésors, à la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable, réalisée par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Cotentin présentée en février.

L'exposition « Les 100 illusions d'optique » exposition interactive qui permet au public d'être acteur d'expériences troublantes et déconcertantes, par Karl l'illusionniste.

L'exposition « Aqua, deuxième escale » d'un cycle de trois expositions temporaires au musée Thomas Henry autour du thème de l'eau, en mars, consacré aux métiers de la mer dans toute leur diversité : marin, pêcheur, ramasseur de varech, scaphandrier, corsaire...



L'exposition « Aqua, troisième escale » fin du cycle des trois expositions temporaires au musée Thomas Henry autour du thème de l'eau, consacré à la construction navale. L'exposition propose de rendre accessibles une quarantaine d'œuvres issues du fonds du musée Thomas-Henry ou prêtées par les musées normands, dont le Service historique de la Défense. Elle évoque aussi la construction navale à l'Arsenal de Cherbourg aux XVIIIe et XIXe siècles. L'artothèque de Cherbourg confie également des estampes contemporaines d'André Juillard réalisées pour la série BD Blake et Mortimer.

L'exposition de l'art à la technique, à la croisée des approches poétique et scientifique de la photographie pour découvrir les visions singulières d'Alain Darré.



© Alain Darré

La rétrospective John Coplans au Point du Jour en coproduction avec la Fondation Henri Cartier-Bresson, exposition consacrée aux Self Portraits de John Coplans depuis la mort de l'artiste en 2003.

L'exposition les mammifères marins à l'honneur, à la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable

L'exposition « Le déménagement du territoire », menée avec des habitants et des scolaires par le vidéaste Frédéric Leterrier et le graphiste Tony Durand. Le Déménagement du territoire est un projet artistique pluridisciplinaire et transversal qui s'intéresse à l'évolution du trait de côte, à la montée des eaux due au réchauffement climatique et à l'érosion du littoral.

L'exposition « Le monde fascinant des chauves-souris » à la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable, réalisée par le Théâtre des Miroirs, le festival Passeurs de Mots et la Direction régionale de l'environnement et de l'Union Européenne, de l'aménagement et du logement qui présente le mode de vie des chauves-souris, les menaces qui pèsent sur elles, mais aussi les actions de protection à mettre en place pour les protéger.

L'exposition « Que savons-nous réellement du climat ? » à la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable qui fait le point sur les grands enjeux environnementaux et socioéconomiques liés au changement climatique et ses conséquences.

L'harmonisation de la billetterie pour le spectacle vivant

Avec le démarrage de la nouvelle saison culturelle, l'harmonisation de la billetterie pour le spectacle vivant est entrée en vigueur. Le Théâtre des Miroirs, l'Espace culturel Buisson, le festival Passeurs de Mots proposent au public une seule billetterie à tarif simplifié. La nouvelle grille des tarifs se décline selon la nature des spectacles. Les frais d'achat en ligne sont supprimés. La vente de billets sur place les soirs de concerts est maintenue avec une majoration de 20 %.

L'éveil culturel

3 spectacles durant la saison culturelle sont destinés aux très jeunes spectateurs de 0-3 ans. Les spectacles sont gratuits avec un seul accompagnateur par enfant.

Les Buissonnières

L'espace Buisson propose une programmation de groupes émergents qui n'ont jamais joué sur le territoire.

5) FAVORISER LA SANTE

Le centre Brès-Croizat

La gestion du centre de santé Brès-Croizat a été reprise en régie municipale depuis le 1^{er} janvier 2022. La commune a engagé des médecins, 3,5 équivalents temps plein, une pédiatre, une sage-femme, deux secrétaires médicales ainsi qu'une cheffe de service. Le centre a permis à près de 3 000 patients de retrouver un médecin traitant.

De nombreux partenariats ont été mis en place, notamment :

- avec Normandie Pédiatrie un accompagnement par la pédiatre du centre des parcours de santé d'enfants avec des troubles du neuro-développement, des pathologies chroniques somatiques et/ou en situation de surpoids et d'obésité ;
- avec l'association « Femmes » la mise en place par la sage-femme de consultations gynécologiques, de prévention et de dépistage un après-midi par mois, et d'animation d'ateliers un après-midi par semestre ;
- avec la Fondation du Bon Sauveur la mise en place de consultations par l'infirmière de l'équipe mobile psychiatrique précarité (EMPP) et un infirmier du CMP du dispositif ambulatoire psychiatrie adulte (DAPA) deux après-midi par semaine ;
- avec la caisse des Ecoles qui repère les enfants ayant un besoin en médecine générale et en pédiatrie.

Des capteurs de CO₂ dans les écoles

300 capteurs ont été acquis par la commune et posés durant l'été pour un budget de 38 000 €. Ils permettent de mesurer et d'afficher en temps réel le taux de concentration de CO₂ dans l'air de la pièce, la température et l'hygrométrie et ainsi d'adapter son aération et sa ventilation. Il s'agit notamment d'un dispositif de lutte contre la propagation des virus. Toutes les salles de classe sont concernées ainsi que les crèches municipales.

Octobre rose

Cherbourg-en-Cotentin et ses partenaires proposent à travers la manifestation Octobre Rose des rendez-vous dédiés à la lutte contre le cancer du sein. Le mot clé est le dépistage, avec l'idée de multiplier les ambassadrices de la mammographie. Diverses animations ont été proposées, la confection de coussins de confort pour la



Chimiothérapie, au centre social Le Totem, le chalet de Cœur et Cancer par l'association Cœur et Cancer, un gâteau pour l'association « Après cancer ressources écoute activités » (ACRÉA), Tous en Rose avec l'ASH pour le sport après cancer, Hypnose atelier gratuit d'aide et soutien lors des mammographies accompagnées à l'Hôpital Pasteur, la journée d'information sur le cancer du sein, la randonnée pour tous par l'association culturelle & sportive de la Polle.

La rando des parents

La Maison Olympe de Gouges développe des actions, notamment en matière de prévention santé et bien-être. La dernière consiste à organiser de petites randonnées dans le quartier, d'une durée ne dépassant pas 1h30, à destination des parents avec ou sans enfants, enfants portés ou en poussette.

6) FAVORISER L'ACCES POUR TOUS AUX LOISIRS ET AU SPORT

Les travaux du futur palais des sports



Cherbourg-en-Cotentin a prévu de réhabiliter le complexe actuel pour y installer le sport de haut niveau en Handball pour 3 400 spectateurs et en Basketball pour 1 400 spectateurs. Seront ajoutés 800 m² de salons divisibles en 3 parties et tous les espaces de services nécessaires. Le cabinet d'architectes Chaix & Morel et Associés a été désigné lauréat du concours. L'investissement total est de 28.3 M€ TTC avec un fort taux de subvention. Le bâtiment est prévu d'être livré en 2026.

Les équipements seront moins consommateurs d'énergie, le chauffage et l'eau chaude proviendront d'un réseau de chaleur depuis la piscine, des panneaux photovoltaïques en membranes seront proposés pour les besoins quotidiens et il est prévu de la récupération d'eau pluviale pour les sanitaires. Les scolaires et les associations qui étaient présents sur le site seront tous réintégrés soit dans la rénovation, soit dans un bâtiment neuf à côté.

La mise en conformité, extension et amélioration thermique de la Saillanderie

L'accès de l'équipe féminine de basket de l'USLG à la ligue 2 a conduit à prendre des mesures d'urgence afin de répondre aux exigences de la ligue Française de basket. La commune a ainsi mis en place un groupe de travail sur l'homologation des salles de sport de haut niveau. En parallèle une demande du CHSCT visait la construction d'un bâtiment intégrant des vestiaires et des douches pour le personnel travaillant sur le site.



Perspective future

La seconde phase de travaux de rénovation du COSEC de la Saillanderie, étalés sur la période 2021-2023 concerne des travaux de remplacement de couverture, désenfumage et remplacement de l'éclairage par de l'éclairage LED, le remplacement de la chaudière, l'augmentation de la surface du COSEC pour l'agrandissement de la tribune principale afin d'intégrer des places PMR et la mise en conformité PMR générale, la construction de

deux bâtiments avec une extension pour un club house et services, et des travaux d'aménagement extérieurs. Cette deuxième est estimée à environ 3 129 000 € TTC.

La mise en conformité de la salle Jean Nordez

Les travaux de mise en conformité et d'amélioration thermique de la salle Jean Nordez sont terminés.



Les travaux de phase 2 ont consisté au remplacement de la toiture existante avec la mise en conformité de la charpente bois existante, au remplacement des installations électriques fonctionnels et économes en énergie, et la mise en conformité de l'accessibilité du bâtiment dont la refonte de deux vestiaires dédiés aux personnes à mobilité réduite, pour favoriser la pratique Handisport et sa labellisation

Le montant des travaux s'élève à 1.781.472 € TTC, hors parkings et espaces verts. La salle a été inaugurée en septembre 2022.

La rénovation thermique du complexe Jean Jaurès

Le complexe sportif Jean Jaurès retenu pour accueillir l'association de la JS Cherbourg Manche Handball et le challenger de Tennis pendant les travaux de réhabilitation du complexe sportif Chantereyne doit être mis aux normes et adapté. Le programme de travaux qui permet également la rénovation et l'embellissement du complexe concerne : le transfert de l'éclairage LED et des tribunes du complexe Chantereyne au complexe Jean Jaurès, les



mises en accessibilité et en conformité incendie, le réaménagement et le dimensionnement des sanitaires pour 2.100 spectateurs, les travaux sur la surface de jeux avec l'ajout de 4 tribunes, la réfection de l'aire de jeu, l'adaptation des niveaux d'éclairage par zones... et enfin les travaux d'amélioration énergétique, dont réfection du chauffage et du système de ventilation en vue de réaliser 30% d'économie d'énergie sur l'ensemble des consommations du site. Le complexe a été inauguré début septembre 2022 pour un montant de travaux de 2.583.000 € TTC.

Le terrain multisports des rues Guynemer et du Trottebecq

A proximité de l'avenue Amiral Lemonnier, à l'angle des rues Guynemer et du Trottebecq, le nouveau city stade a été inauguré. Ce terrain multisports de 900 m², permet aux adeptes de basket, de mini foot ou de ping-pong de pratiquer leur sport dans un lieu convivial et arboré. Des bancs ont aussi été installés pour les promeneurs ou les spectateurs. C'est à la suite d'un conseil de quartier que ce projet est né. Cet aménagement fait partie du vaste programme de réfection des aires de jeux entrepris par la commune.



La voile scolaire

Cherbourg-en-Cotentin dispose de 2 écoles de voile, l'école de voile de Cherbourg et l'école voile et vent de Tourlaville. Depuis la rentrée 2022, la voile scolaire a été déployée dans toutes les classes de CM2.

L'aisance aquatique

Le projet d'aisance aquatique a été initié par le ministère des sports au titre d'un plan de lutte contre les noyades. Il consiste en un apprentissage de la natation à destination des enfants de maternelle supérieur au cours préparatoire. Depuis la rentrée 2022, tous les

enfants de MS à CP sont accueillis sous format aisance aquatique, par semaine sur 15 jours dans toutes les piscines.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



L'enseignement des activités physiques et sportives sur le temps scolaire

Jusqu'alors, seules les communes déléguées de Cherbourg-Octeville et Tourlaville proposaient aux enseignants d'élémentaires, un soutien des animateurs et éducateurs pour l'enseignement des activités physiques et sportives sur le temps scolaire.

La commune propose à l'ensemble des enseignants d'élémentaire une offre et un véritable cursus tout au long de la scolarité, la perspective parcours éducatif de l'élève. Elle se décline sous la forme d'un catalogue des activités proposées dans le cadre des interventions du temps scolaire notamment celles à technicité particulière comme le sport de pleine nature, l'accrosport, la course d'orientation... et celles qui peuvent donner lieu à des rencontres inter-écoles. Ces dernières ont un réel attrait pédagogique du fait de leur déclinaison possible au sein des classes sur des enseignements parallèles. L'objectif est qu'en fin de CM2, les enfants scolarisés aient pu bénéficier de l'ensemble de l'offre.

L'école municipale d'éveil sportif

L'école municipale d'éveil sportif s'adresse aux enfants de la maternelle supérieure au cours élémentaire du 1er niveau. L'objectif est de permettre aux enfants de découvrir l'ensemble de la pratique sportive tout au long de l'année sous forme de cycles : sports collectifs, sports individuels, sports de combat, sport de plein air, voile. L'enfant découvre de manière ludique les différentes pratiques, accompagné par des professionnels du multisport afin de s'orienter à terme vers l'activité qui correspondra à ses envies et prédispositions en vue d'une pratique régulière en club. Dans ce cadre, une passerelle et un accompagnement a lieu vers les clubs lors de la dernière année. Depuis la rentrée 2022 une école d'éveil est mise en œuvre

- le samedi matin sur le secteur Cherbourg Est, Tourlaville et La Glacerie ;
- le mercredi matin sur le secteur Cherbourg Ouest, Equeurdreville et Querqueville

Sport 5-12

Sport 5-12 est le nouveau dispositif qui regroupe les anciens dispositifs Sport-Vacances, Pass'Loisirs et Eté Jeunes pour la partie sport municipal. Mis en place aux vacances d'automne 2022, il propose une initiation et une découverte d'activités sportives variées. Les activités se déroulent pendant les vacances scolaires, sauf celles de Noël. Elles sont organisées et encadrées par les éducateurs sportifs municipaux. Les associations sportives participent également à l'encadrement des séances. L'objectif est de :

- permettre aux enfants et jeunes de 5 à 12 ans de pratiquer et découvrir des activités sportives ;
- découvrir et pratiquer des activités sportives nouvelles ;
- motiver les jeunes à la pratique régulière d'une activité sportive ou en plein air ;
- assurer un lien vers les associations sportives par une collaboration de celles-ci aux activités proposées.

L'adhésion annuelle est fixée à 20 €, puis à 10 € pour le 2e enfant inscrit. La gratuité est appliquée pour le 3e enfant et les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ADA, ASS). Les inscriptions pour les activités des vacances de février 2023 auront lieu à partir du 6 février.

7) FAVORISER L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS

L'espace France Services

Depuis le mois de mai, un espace France services est ouvert au centre social Le Puzzle. Grâce à un partenariat public entre la commune et l'agglomération, deux agents France services accueillent et accompagnent les habitants dans leurs démarches. Ils ont suivi pour cela une formation auprès de l'ensemble des opérateurs publics. L'espace permet aux habitants d'accéder dans un seul lieu aux principaux organismes de services publics : allocations familiales, assurance maladie, retraite, Pôle emploi, relation avec le ministère

de l'Intérieur et de la Justice, déclarations d'impôts, mutualité s...
 Il apporte une aide et accompagne les habitants dans leurs de...
 difficiles du fait de la dématérialisation des pièces adminis...
 numérique. En complément des démarches administratives, des postes informatiques, en libre-service, sont à disposition des usagers.



Des équipements de proximité au service des habitants

L'animation sociale et culturelle contribue à la création de lien social et d'une dynamique dans les territoires. Il s'agit au regard des changements urbains et sociaux des dernières années et des attentes nouvelles des habitants de proposer des modes d'intervention et d'organisation propices à la dynamisation de la vie sociale et culturelle et à la participation active des habitants.

Cherbourg-en-Cotentin dispose de 7 centres sociaux, 6 ludothèques, 5 espaces publics numériques qui disposent de projets propres inscrits dans le cadre du **PESL**, avec une attention particulière aux quartiers politique de la ville. Pour harmoniser l'offre de service et d'équité territoriale, la commune a engagé un travail de préfiguration pour créer un centre social à Tourlaville qui ouvrira début 2024.

Ces équipements de proximité créent les conditions de la rencontre des personnes et des familles pour faire émerger les idées et l'envie d'agir, donner aux citoyens des outils leur permettant de devenir acteur sur leur propre territoire et favoriser leur épanouissement personnel au service du vivre-ensemble.

Pour les habitants c'est un lieu accueillant où ils se sentent bien, écoutés, pouvant participer à des activités, échanger avec des professionnels ou d'autres habitants.

5 LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE, LE DEVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

1) LA PROMOTION DES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCAUX ET DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Les mesures exceptionnelles de gratuité pour le stationnement

Afin de soutenir la dynamique commerciale durant la période de travaux, la commune a pris des mesures qui s'appliqueront jusqu'au 31 décembre 2023 :

- stationnement sur voirie gratuit à partir de 17h, au lieu de 18h auparavant ;
- une heure de gratuité de stationnement entre 17h et 21h sur le parking Gambetta-Fontaine par jour par véhicule.

2) DES ACTIONS DE PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

La cuisine centrale monte en puissance



La cuisine centrale René Le Bas a produit en 2022, 2 200 repas quotidiens pour les élèves d'Octeville, Tourlaville, Querqueville et La Glacière. Avec ce nouvel équipement, la commune harmonise et améliore la qualité de sa restauration scolaire. Les centres de loisirs ont été les premiers à en profiter. La montée en charge est progressive. A terme, en septembre 2023, ce sera 3 500 repas qui seront servis quotidiennement dans les écoles.

3) DES MESURES DE REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

La valorisation des déchets cartons

Un partenariat a été mis en place entre la cuisine centrale et l'association « ACTP Cherbourg-en-Cotentin » qui s'est engagée à :

- récolter les déchets cartons résultant de l'activité de la cuisine
- procéder à son compactage et à son stockage temporaire sur réemploi futur.

L'association a mis à disposition le nombre de contenants nécessaires à la collecte des déchets sur le site de l'espace René Le Bas. L'association récolte gratuitement les déchets en vue de leur revalorisation avec notamment la fabrication de meubles. En 2022. La cuisine centrale Le Bas a confié à l'association 3.22 tonnes de carton à recycler.

4) UNE COMMUNE TOURNEE VERS LA MER ET LE SOUTIEN AU NAUTISME

Le trophée de l'île Pelée

Créé en 1995 par le Yacht Club de Cherbourg (YCC), l'Association sportive du site universitaire de Cherbourg (ASSUC) et le club de la Marine Nationale, cette compétition de voile est à la fois Coupe d'Europe et Championnat de France Universitaire. Pour sa 27^{ème} édition, la compétition attend 28 équipages, composés d'étudiants venus d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre, de France...



© Michel Grimaud

Match Racing

Match Racing est une compétition des meilleurs spécialistes français des duels en équipages, 4 ou 5 à bord, mixte, sur bateaux identiques, se retrouvent du 23 au 27 mars. Une douzaine d'équipages sont présents.



© DR

La Drheam Cup

La Drheam Cup, est l'événement phare de l'été 2022 du 13 au 17 juillet. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont retrouvés pour cet événement populaire qui fait de Cherbourg-en-Cotentin l'un des grands noms de la voile en France et en Europe.

Elle rassemble une centaine de bateaux, du Mini 6.50 aux multicoques géants. C'est une course ouverte à toutes tailles de bateaux, où se mêlent marins professionnels et amateurs. Courue tous les deux ans, entre Cherbourg-en-Cotentin et la Trinité-sur-Mer, elle propose trois parcours différents selon la taille des bateaux. L'événement va permettre de voir de près bateaux et skippers mais aussi de profiter du village de la course et de ses animations.

Le public pourra voir de près les voiliers et profiter du programme gratuit proposé par la commune avec :



Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE

webdelib

- des animations à terre : accrobranche, bateaux animations Les parasols de sportives, car podium de la Marine nationale, ateliers cuisine et mini salon La Normandie en bouche, organisé par l'association Mer et Terroir.
- des animations sur l'eau, avec notamment : des baptêmes nautiques à bord de J80, des initiations d'aviron de mer et de kayak.
- le village associatif : Amarrage, le Groupe d'étude des cétacés du Cotentin (GECC), les Amis du Musée National de la Marine, la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), Cherbourg Voiles Cotentines, le Marin Volant, les Usagers du Port...

- deux expositions, l'une sur la biodiversité marine du port Chantereyne et l'autre « Nos Marins » ;
- des spectacles et déambulations ;
- des concerts et animations en soirée.



© Thierry Houyel

6 L'ORGANISATION ET LA PARTICIPATION DES ACTEURS AUX ACTIONS PUBLIQUES

1) UNE GOUVERNANCE ET UNE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La commission consultative des services publics locaux

La commission consultative des services publics locaux est une instance obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants, pour l'ensemble des services publics dont l'exploitation est confiée à un tiers par convention de Délégation de Service Public ou pour les services exploités en régie dotée de l'autonomie financière. Constituée d'un président, de 9 membres de l'assemblée délibérante et de 8 représentants d'associations locales, elle a pour objectifs :

- de créer de nouvelles relations avec les usagers des services publics locaux et répondre à leurs questions ;
- de prendre mieux en compte les attentes et les aspirations des usagers ;
- d'améliorer la qualité et l'efficacité des services au travers notamment de l'examen de l'activité et de la qualité des services publics en liaison avec les associations d'usagers.

La commission consultative des services publics locaux examine les rapports annuels suivants :

- fourrière automobile – Société Assistance Dépannage Cherbourg ;
- casino de Cherbourg ;
- contrat de concession réseau de chaleur des Provinces – Provinces énergie ;
- contrat de concession réseau ENEDIS ;
- - contrat de concession réseau GRDF ;
- port de Querqueville – délégation de service public à l'association des pêcheurs et usagers du port de Querqueville (APUPQ) ;
- gîte de la manufacture – commune déléguée de La Glacerie ;

La commission communale de sécurité

Près de 1 800 établissements recevant du public sont répartis sur le territoire dont environ 500 établissements communaux. Ils sont classés par type et par catégorie en fonction de la nature de l'exploitation et de l'effectif du public. La ville administre la commission communale de sécurité au nombre de 121 pour l'année 2022 dont 17 établissements à sommeil."

Le service prévention et sécurité incendie réalise un suivi étroit des établissements sous avis défavorables avec les exploitants.

La participation citoyenne

La commune a décidé d'étendre les ateliers citoyens de proximité à l'ensemble du territoire de Cherbourg-en-Cotentin, et de tendre vers de réels espaces de réflexion collective et initiateurs de projets. 220 personnes sont inscrites à ce jour.

Il ressort des ateliers la demande de travailler sur :

- la revue des projets municipaux du mandat ;
- le lancement de la concertation sur la valorisation du secteur piétonnier du Cœur de ville ;
- les mobilités à Cherbourg-en-Cotentin.



Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le 11/04/2023
ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



La plateforme de participation citoyenne, « jeparticipe.cherbourg.fr » vise à rendre accessible les consultations à d'autres publics que ceux accueillis sur les ateliers citoyens. Elle permet le vote sur les projets. 3 373 participations, dont 1 692 votes ont été enregistrés sur les sujets suivants :

questionnaire développement durable, appel à volontariat pour diagnostic l'agence nationale de cohésion des territoires, journée nationale de la citoyenneté, préfiguration centre social Tourlaville, RVA questions juridiques, rencontres de la vie associative, rénovation rues piétonnes cœur de ville, diagnostic maison Flora Tristan, stationnement vélo, Cogitons ensemble et bien sur les pétitions citoyennes.

La commune a lancé la pétition citoyenne le 05 janvier 2022 et le dispositif Territoires d'Engagement le 05 septembre 2022.

La pétition citoyenne dispositif de démocratie d'interpellation permet à tous les habitants âgés de plus de 16 ans d'interpeller la commune sur un sujet relevant de ses compétences. Elle permet un dépôt d'une requête sur une décision à prendre concernant un sujet de la vie quotidienne des habitants, ou un recours sur une décision avec laquelle le citoyen sollicite un débat. 28 pétitions ont été déposées sur la plateforme, tant sur des projets d'aménagement, de mobilité, d'environnement...

La commune a intégré le dispositif « Territoires d'Engagement », piloté par l'agence nationale de cohésion des territoires. Ce dispositif, a pour objectif d'accompagner les collectivités qui souhaitent développer la participation citoyenne sur la formation des techniciens, des élus et des citoyens, mais aussi en termes de sens et d'outils.

Des formations ont été proposées aux membres des ateliers sur les thèmes suivants :

- les compétences des collectivités territoriales ;
- le budget municipal avec une présentation et explication des contraintes de la commande publique ;
- et une réflexion collective sur « De la demande citoyenne au travail ensemble ».

Cherbourg-en-Cotentin a adhéré à l'association nationale d'innovation démocratique « Démocratie Ouverte », qui apporte en termes d'échanges d'expériences et d'outils. La participation aux réseaux nationaux, tels les rencontres européennes de la participation citoyenne à Rennes ou les rencontres nationales territoires d'engagement.

Cogitons ensemble

La commune avec les habitants, acteurs associatifs, partenaires institutionnels, membres de l'Éducation nationale depuis 2018 sur la politique socio-éducative, sous la forme d'un Projet éducatif et social local (PESL).

Sous ce nom, c'est la vie quotidienne des habitants de Cherbourg-en-Cotentin qui se pense et se construit : petite enfance, jeunesse, éducation, accès aux droits, sport et culture, seniors... Plus de 1 500 contributions, sous des formes différentes, ont ainsi été apportées. Le rendez-vous du 29 novembre a fait le point sur l'évolution du territoire depuis 2019, réunit et interroge les différents acteurs sur les actions mises en œuvre pour répondre aux problématiques constatées.



Automne solidaire



Automne solidaire permet des échanges établis entre les différents centres sociaux et points d'accueil de la commune. Il met en lumière les actions et les personnes qui s'investissent et font vivre les centres sociaux au quotidien. Il s'est déroulé le 3 novembre à la salle de l'Europe de Tournaville. Des ateliers et des spectacles sur la thématique de l'entraide et du partage ont été proposés ainsi qu'une mise à l'honneur d'associations solidaires locales. Les habitants ont échangé leurs idées et se sont impliqués notamment dans des ateliers cuisine, créatifs...

Les projets participatifs au cœur du projet et du quartier Charcot Spanel – Les Fourches

Plusieurs projets participatifs ont été engagés dans le cadre du renouvellement du quartier Charcot Spanel – Les Fourches :

- repenser une cour d'école, projet qui ne vise pas seulement à y apporter du végétal mais qui vise aussi à redonner des espaces de jeux et de pause à tous les élèves ;
- Flora Des Fourches, une résidence de photographe pour prendre la pleine conscience du patrimoine végétal du quartier ;
- Infusion/effusion, Mamba de la Suerte, une résidence de musiciens pour évaluer les qualités et les défauts des espaces publics, l'importance et la fragilité des liens Haut/Bas ;
- l'observatoire photographique, une exposition de photographies et de récits pour donner à lire et à voir le quartier raconté par ses habitants dans le quartier et au-delà.

Un comité de transparence pour le réseau de chaleur

Afin de répondre aux attentes des usagers du réseau de chaleur des Provinces, la commune a souhaité créer un comité de transparence et de surveillance du chauffage urbain. La mise en place d'une telle instance doit permettre une meilleure compréhension du fonctionnement du réseau, de trouver des solutions aux pannes et aux dysfonctionnements, de comprendre la facturation et d'échanger sur les points qui le nécessitent. Il doit aussi permettre au délégataire de mieux prendre en compte les problèmes et les besoins des usagers.

La concertation sur la refonte du plateau piétonnier



La commune a organisé une concertation pour donner la parole aux habitants, aux commerçants et aux usagers du plateau piétonnier. Ont eu lieu une première réunion de présentation du dispositif, puis une rencontre festive et participative à l'occasion du carnaval, un diagnostic en marchant, un atelier « Ville à hauteur d'enfants » pour les 8-18 ans,

un atelier grand public « Ambiances et usages » et enfin des ateliers à destination des commerçants. Il était également possible de s'exprimer en ligne sur la plateforme je participe. cherbourg.fr, à un questionnaire selon plusieurs profil ou en participant au débat C votre centre piéton demain.

Le local d'information du plateau piétonnier

À partir d'octobre, un local d'information et de médiation est ouvert au 28, rue Grande Rue. Ce lieu est dédié aux travaux, où chacun peut se rendre pour s'informer ou pour

Les demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier, toutes les demandes d'autorisations préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme... peuvent s'effectuer en ligne sur le site : cherbourg.fr, rubrique « infos service ». La dématérialisation facilite la gestion des demandes des particuliers comme des professionnels. Elle permet notamment de suivre l'avancée du dossier. Il reste possible de faire sa demande sur papier par courrier ou en physique au service urbanisme sur rendez-vous.

3) LA PARTICIPATION DES HABITANTS

L'organisation des élections

Deux scrutins ont été organisés en 2022, un pour l'élection présidentielle en avril et l'autre pour les élections législatives en juin.

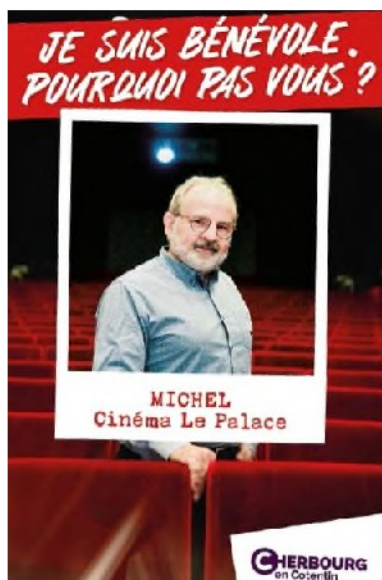
Les élections qui se déroulent dans 66 bureaux de vote répartis dans 57 lieux, ont mobilisé 360 bénévoles, soit plus de 400 personnes par tour et une centaine de personnes pour l'organisation, tous services confondus.

Enfin, 2022 a connu une réforme des procurations permettant à un électeur d'une autre commune de voter pour un électeur de Cherbourg-en-Cotentin et dématérialisant la procédure avec un dépôt en ligne de la demande. Une validation obligatoire en présentiel soit au commissariat, soit au tribunal judiciaire, est toutefois nécessaire.

Les centres sociaux, terreau de la participation citoyenne

Les centres sociaux municipaux sont des équipements au service des habitants et destinés à leur permettre d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire par la prise de responsabilité des usagers.

La campagne pour les bénévoles



La commune compte environ 1 200 associations. Fortement impliquées dans la vie locale, les associations, par leur diversité et leur dynamisme, participent au développement de la commune et à l'épanouissement de ses habitants. Elle met en valeur 15 bénévoles à l'occasion d'une exposition itinérante. Garantir leur pérennité, les accompagner dans la concrétisation de leurs ambitions comme dans les moments difficiles, est indispensable. La campagne d'affichage s'inscrit dans cette dynamique de soutien. La commune a mis à l'honneur les bénévoles du monde associatif, grâce à une campagne d'affichage sur le mobilier urbain. Par ces actions, la commune entend booster l'activité des associations, mais aussi donner envie à de nouvelles personnes de s'engager.



Les rencontres de la vie associative

La commune accompagne près de 400 associations dans leurs actions. Dans une volonté de co-construction de la politique municipale, la commune a mobilisé les acteurs associatifs lors de rencontres de la vie associative. Les 22, 26 février et 5 mars, plus de 200 associations y ont assisté, réparties en groupes de travail, sur cinq thématiques : la nouvelle organisation des référents associations en mairie, le point ressources associations, les procédures d'organisation d'événements, les mises à disposition de salles et de locaux et les procédures d'attribution des subventions.

Le premier objectif était d'établir un état des lieux précis du fonctionnement et des relations entre la commune et les associations avant de travailler sur un plan d'actions. D'autres réunions se sont déroulées toute l'année afin d'ajuster les solutions proposées. Les acteurs se sont ensuite retrouvés le 14 juin à la salle de l'Agora pour poursuivre les travaux. Dans la foulée,



sera organisé le 3^{ème} acte des rencontres de la vie associative en 2023. Ce sera l'occasion de présenter aux associations cherbourgeoises l'étude et d'aborder les orientations retenues et leur mise en œuvre collectivement. Ces temps d'échanges formels s'inscrivent dans la continuité des ateliers du projet éducatif social local (PESL).

La consultation des habitants sur le développement durable

Cherbourg-en-Cotentin a depuis longtemps engagé une politique de développement durable. Cependant, elle souhaite la développer, en vue d'adopter un nouvel agenda 21, selon une démarche d'amélioration continue. En décembre, les habitants ont été consultés autour des objectifs de développement durables :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la transition vers une économie circulaire, le développement de modes de production et de consommation responsables ;
- l'organisation et la participation des acteurs aux actions publiques.

L'ACTION DE CHERBOURG-EN- COTENTIN EN INTERNE

1 L'ORGANISATION LA PARTICIPATION TRANSVERSALE DE LA GESTION

1) LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Cherbourg-en-Cotentin est composé de 55 conseillers dont le maire, 15 maires-adjoints, 5 maires délégués et 4 conseillers délégués. Les séances se sont tenues pratiquement une fois par mois soit 8 séances dans lesquelles ont été présentées 370 délibérations. Elles ont lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Afin de diminuer de manière considérable le nombre d'exemplaires sur papier des exposés du conseil municipal, les élus disposent d'une tablette qui leur permet de télécharger les exposés avant la séance. Le nombre d'exemplaires « papier » est de 30 aujourd'hui au lieu de 80 sans l'utilisation des tablettes.

2) LA GOUVERNANCE ET LES OUTILS TRANSVERSAUX

Les séminaires des élus et des cadres

Les feuilles de route, le cadrage de la programmation pluriannuelle d'investissement, le projet éducatif social local, ont été construits durant des séminaires réunissant les élus et les directeurs. Ces travaux ont permis un travail collaboratif et transversal.

Un séminaire sous forme d'un World café a conduit à définir les feuilles de route des pôles culture, cohésion sociale, proximité et citoyenneté, patrimoine et cadre de vie, attractivité et urbanisme durable.

Le collectif de direction



Le collectif de direction mobilise l'ensemble des directeurs et chargés de missions, afin de favoriser la transversalité, la communication entre les différents pôles. Il est à noter une augmentation de ces comités avec sept réunions en 2022. Les thématiques ont porté sur la présentation de la note stratégique de la politique d'agenda 21, la mise en place de groupes de travail collectif sur l'adéquation entre les feuilles de route des pôles et les 2 axes stratégiques que sont le PESL et l'agenda 21, des informations sur le contexte

budgétaire, des réflexions collectives pour appréhender les situations d'urgence, les capacités à suivre les mesures indiquées dans les feuilles de route et les marges de manœuvre, les politiques de recrutement, et des exemples de politiques publiques de sobriété et de transition...

2 LES VALEURS ET LES COMPORTEMENTS DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1) LE DEVELOPPEMENT ET LE PARCOURS DES AGENTS

Les entretiens professionnels annuels

La 7ème campagne d'entretiens professionnels se tient actuellement et doit se terminer pour le 31 mars au plus tard. Le service GPEC poursuit la formation et l'encadrement de tous les nouveaux encadrants à l'usage du logiciel dédié « Kelorga ».

La mobilité interne

32 appels à mobilité interne ont été instruits en 2022. Au cours de l'année, 57 agents ville et CCAS ont exercé une mobilité interne.

La démarche d'amélioration des conditions de travail à la direction autonomie

La direction a été retenue à l'appel à projet de la CNRACL. L'objectif général est de développer le rôle social des agents de terrain, notamment dans le cadre de la lutte contre l'isolement afin de diminuer la pénibilité du métier, et ainsi poursuivre les ouvertures de postes à temps complet dans des conditions satisfaisantes pour la santé physique et morale des agents. Le CCAS bénéficie ainsi d'un accompagnement sur la période 2022 – 2024, via un consultant mis à disposition par la CNRACL, et une subvention de 250 000 €, dont 62 500 € en 2022, 62 500 € en 2023 et 125 000 € en 2024. De manière opérationnelle le projet concerne :

- les interventions d'aide à domicile traditionnelles telles que le ménage, l'aide à la toilette, le repas qui sont désormais complétées par des missions moins difficiles physiquement, et s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre l'isolement : les appels de courtoisie ;
- les réunions de coordination, dites de « proximité » par territoire, qui constituent des lieux d'échange entre agents concernant les prestations chez les bénéficiaires, et permettent de faire remonter les inquiétudes ;
- une réunion autour des perspectives de carrière des aides à domicile, sur la mobilité, la montée en compétence sur l'intérêt de développer des missions administratives, afin d'une part, de soulager les assistantes de secteur, et d'autre part, de les familiariser avec l'informatique ;
- un renforcement du travail collaboratif avec la direction en charge du mieux-être au travail en lien avec le conseiller de prévention dédié au CCAS, les 2 assistants de prévention et l'infirmière de prévention.

La rénovation du processus recrutement

Un nouveau processus de recrutement a été construit sur la base des demandes des services recruteurs et des impératifs réglementaires ; de nouveaux documents aident à

la formalisation des étapes clefs du processus qui offre la possibilité aux conseillers en recrutement d'être en autonomie avec un accompagnement. Déjà des pratiques évoluent et sont mises en processus est menée autour des 3 enjeux suivants :

- optimiser la procédure et les délais de recrutement ;
- attirer les talents ;
- fidéliser les agents recrutés.

L'accompagnement des parcours professionnels

La conseillère en accompagnement des parcours professionnels a un rôle essentiel dans les projets d'évolution professionnelle des agents, dans le cadre d'une mobilité réalisée à leur initiative, et également en appui à certaines démarches de reclassement professionnel. 362 rendez-vous ont été honorés cette année. Parmi les agents rencontrés, 72 étaient de nouveaux contacts. 28 agents accompagnés ont réalisé leur projet en 2022.

Le maintien dans l'emploi

Des agents sont parfois confrontés à des problématiques de santé ayant des conséquences sur leur capacité à exercer leurs missions. En 2022, a été mis en œuvre le nouveau dispositif réglementaire instaurant dorénavant une période de préparation au reclassement d'1 an maximum pour les agents reconnus inaptes à leur poste.

Après 6 ans d'accompagnement des agents en reconversion professionnelle pour raison de santé, les missions de maintien dans l'emploi partent au sein de la direction emploi et compétences et seront suivies par 2 nouveaux agents.

Avec 10 nouvelles situations en 2022, le service a accompagné 34 agents à la ville et 24 sur le CCAS dans leur parcours de reconversion professionnelle. Au cours de cette même année, 5 agents ville et 10 du CCAS ont été réaffectés ou reclassés au sein de la collectivité.

Depuis 2016 le service a accompagné au total 136 agents, 67 ont retrouvé un poste pérenne au sein de la collectivité et poursuivent leur carrière professionnelle.

La réorganisation des services

Suite à l'évolution de l'organigramme de la collectivité en 2021, le POMSIRH s'est engagé dans un projet d'évolution de son organisation, devenant ainsi le pôle SIRH, avec la volonté de rendre les services plus lisibles et accessibles. La réorganisation a été menée sur un mode collaboratif avec la participation des agents et des directions de la collectivité. Le redéploiement des activités a permis, à effectif constant, de transformer 11 postes et de faire évoluer 34 postes. Les services sont maintenant installés dans leur nouvelle configuration, un accueil RH est assuré pour toutes les directions RH.

L'alternance

Depuis sa création, Cherbourg-en-Cotentin s'est engagé dans l'accueil d'apprentis en alternance. La volonté est d'augmenter le nombre d'apprentis et de diversifier les domaines d'accueil. Cette année, la collectivité accueille 18 nouveaux apprentis, âgés de 15 à 25 ans, sur des formations allant du CAP au BAC+5 dans les domaines de la petite enfance, la cyber sécurité, la communication, l'animation, les métiers des espaces verts et du bâtiment.



L'accueil des ressources humaines et la proximité

La réorganisation des directions RH a permis la création de deux postes d'accueil RH. Le service répond à l'ensemble des questions RH de premier niveau et oriente, si le besoin s'en fait ressentir, vers les gestionnaires du pôle. Il assure également le relais de l'accueil

du CDAS, en cas d'absence de la gestionnaire. L'autre volet de ce projet vise à développer la proximité des services RH avec les autres directions. En 2023, les collègues iront à la rencontre des services pour leur présenter le fonctionnement des services RH et les renseigner éventuellement, sur leurs droits, en matière d'action sociale, de formation, de temps de travail...

2) LA FORMATION

Sur 2022, on recense, à fin novembre, 3635 jours de formation dont 1337,5 jours ont eu lieu dans les locaux de la ville (formations intra ou à distance). Cette localisation au plus près des agents permet de former des agents peu mobiles ou éloignés des dispositifs de formation. Environ 43% des formations sont réalisées avec le CNFPT. 363,5 jours de formation ont été suivis à distance.

3) LA PREVENTION

L'accompagnement au mieux-être au travail

Le service médecine professionnelle et mieux-être au travail (MP-MET) accompagne toujours les agents dans une approche pluridisciplinaire et globale prenant en compte les problématiques professionnelles, de façon individuelle et collective. Cet éventail permet de travailler sur plusieurs sphères du mieux-être : professionnelles bien sûr mais également personnelles via le relais de l'assistante sociale du personnel, voire le recours aux prestations d'une psychologue du travail qui permet d'aller plus loin dans l'accompagnement des agents, dans le cadre du mieux-être au travail.

L'équipe mieux-être au travail est disponible pour accompagner et conseiller les encadrants confrontés aux problématiques de mal être au travail. Elle a suivi 65 nouvelles situations en 2022 dont 16 d'agents CCAS.

La cellule de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Le dispositif d'alerte et de signalement mis en place en milieu d'année 2021 a vocation à recueillir la parole et les éléments de signalement, analyser la situation et aider les agents et la collectivité à trouver une solution pour mettre fin aux violences, discriminations, pratiques de harcèlement moral ou sexuel et aux agissements sexistes.

Le service a recueilli 7 dépôts de signalements en 2022. Le traitement de chaque situation fait l'objet d'une étroite collaboration entre la DSPF et la DPA. Ces signalements confirment la nécessité des démarches de prévention, de pédagogie, de formation et de sensibilisation dans les services pour prévenir ces situations à risque.

4) L'ACTION SOCIALE

Les élections professionnelles

Parmi les moments phares pour le dialogue social en cette année 2022, on retrouve aussi le scrutin des élections professionnelles qui s'est tenu le 8 décembre dernier. Le taux de participation de 40,22% a été enregistré pour le scrutin du comité social territorial, qui viendra remplacer le comité technique paritaire à partir du 1er janvier 2023. Sur ce même scrutin, la CGT est arrivée en tête (majorité absolue) en CST, obtenant 8 sièges, devant FO qui s'en voit attribuer 5, et la CFDT qui en récolte 2.

Les modifications des instances sont les suivantes :

- le comité technique devient le comité social territorial ou CST, issu de la fusion des CT et CHSCT. Il doit comporter une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, cela pour les collectivités et établissements de plus de 200 agents. Le CST émet, entre autres, des avis relatifs aux questions d'organisation et de fonctionnement de la collectivité, aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines ainsi que sur les lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;



- les commissions administratives paritaires ou CAP (catégories A, B et C) sont supprimées. Les groupes hiérarchiques sont supprimés. Elles émettent des avis ou des propositions sur des questions d'ordre individuel liées à la situation des fonctionnaires ;
- les commissions consultatives paritaires ou CCP (catégories A, B et C) sont simplifiées. Une CCP unique sera mise en place, sans distinction de catégories entre les agents contractuels.

Elles émettent des avis ou des propositions sur des questions d'ordre individuel liées à la situation des agents contractuels.

Les mesures du protocole d'accord du 13 juillet 2022 dans le champ de la politique salariale et du développement des carrières

Dans un contexte peu favorable où le pouvoir d'achat des fonctionnaires tend à diminuer, la collectivité s'est engagée néanmoins, en dépit des difficultés rencontrées, la gestion de la crise sanitaire, l'augmentation des dépenses énergétiques, et les contraintes imposées par l'Etat avec le plafonnement des dépenses de fonctionnement, à proposer un agenda social, dans le cadre d'un budget contraint. Cet agenda social, qui s'étend sur la durée du mandat de 2022 à 2026, s'inscrit dans la politique municipale progressiste menée depuis la création de Cherbourg-en-Cotentin. Il repose sur 4 principes que sont l'harmonisation, la justice sociale, l'équité et l'attractivité de la collectivité.

Pour 2022, les mesures actées dans le protocole d'accord du 13 juillet 2022 sont les suivantes :

- la mise en place du télétravail, officiellement mis en place le 1er avril 2022 sans qu'il y ait le moindre impact sur l'exercice des missions de service public. Au 31 décembre 2022, 182 agents bénéficiaient d'une autorisation pour télétravailler ;
- la définition et redéfinition des fonctions de conseiller expert, chargé de projet, conseiller technique, Le travail mené en concertation avec les organisations syndicales et l'ensemble des pôles de la collectivité a permis d'aboutir à la création de la nouvelle fonction de conseiller expert. La méthode proposée a permis également de clarifier les attendus sur les fonctions de chargé de projet et de conseiller technique.
- la meilleure reconnaissance des fonctions non managériales au travers du règlement de promotion, ce qui a permis de promouvoir en 2022, 7 agents.
- la déprécarisation de 32 agents non permanents suite à la mise en place de projet de l'éducation ;
- la meilleure reconnaissance du métier d'assistant maternel, avec l'harmonisation des conditions d'emploi et de rémunération quel que soit le secteur géographique. Ces avancées contribuent à renforcer l'attractivité de ce métier sur le territoire où la demande des familles reste soutenue, et à faciliter les recrutements. Le coût de la mesure sur 2022 a été estimé à près de 170 000 €.
- le développement de l'emploi statutaire, A l'issue de cette démarche, 29 agents ont bénéficié d'une nomination en qualité de fonctionnaire stagiaire à la date du 29/08/2022.
- la reconnaissance de l'investissement des seconds d'équipe qui perçoivent 20 € bruts supplémentaires chaque mois dans leur régime indemnitaire (IFSE 2) permettant ainsi d'indemniser le niveau de responsabilité induit par la fonction de second d'équipe. Cette mesure concerne 40 agents. Le coût de la mesure a été estimé à 10 800 € en année pleine.
- le maintien du bénéfice de la prime annuelle via le régime indemnitaire et l'élargissement progressif du périmètre du versement aux agents recrutés depuis 2016. Le versement de l'équivalent de la prime annuelle est progressivement élargi à l'ensemble des agents permanents à hauteur de 1152 € entre 2022 et 2024. Ainsi 600 agents recrutés sur un emploi permanent depuis 2016 ont perçu 384 € de régime indemnitaire supplémentaire en 2022. Le coût de la mesure sur l'année 2022 a été estimé à 226 000 € pour la collectivité.
- le versement de la prime de revalorisation issue des accords Ségur de la santé. La collectivité a versé cette prime de revalorisation facultative à partir du 1er septembre aux agents permanents pouvant y prétendre réglementairement sur le périmètre des Résidences Autonomie, Service Maintien à domicile et Ti-hameau. 49 points d'indice soit

229,62 € bruts mensuels supplémentaires ont été ainsi attribués dans le budget annuel d'environ 300 000 €. Cette mesure complète l'augmentation ciblée du régime indemnitaire prises en 2021. est d'environ 154 000 € en année pleine.

- le développement d'une politique apprentissage. La collectivité a engagé une démarche de développement de l'accueil d'apprentis au sein des services. L'accompagnement des tuteurs à la définition de chaque projet permet de garantir de bonnes conditions d'accueil et de formation des jeunes recrutés. Ainsi, la collectivité a accueilli 24 apprentis à la rentrée 2022 sur 14 métiers différents.



A noter : l'ouverture aux métiers du bâtiment a permis d'engager un partenariat entre les centres de formations et les services concernés. Le coût de la mesure sur l'année 2022 a été estimé à 75 000 € pour la collectivité. Il en sera de même pour l'année 2023.

- l'évaluation des risques professionnels : établissement du document unique

La construction du document unique d'évaluation des risques a été initiée en 2022 par le déploiement de l'outil créé par le service prévention conditions de travail.

- le développement de la cohésion et du sentiment d'appartenance à la collectivité.

- la journée d'accueil pour les nouveaux arrivants. En 2022, 3 journées ont été organisées au centre de loisir sans hébergement du Becquet à Tourlaville. Pour chaque rendez-vous, une quarantaine de nouvelles recrues est conviée.

- la cérémonie spécifique en hommage aux médailles et aux retraites. Le nombre décroissant de demandes de remise de médailles et la volonté de privilégier les petites assemblées, a conduit à séparer la cérémonie en l'honneur des médaillés et des retraités de la cérémonie des vœux de la municipalité.

Les mesures nationales

A ces mesures de progrès locales s'ajoutent le relèvement de l'indice minimum effectif au 1er janvier 2022 (343) puis de nouveau au 1er mai 2022 (352), l'augmentation de 3.5 % de la valeur du point d'indice effective à compter du 1er juillet 2022 pour l'ensemble des agents, le relèvement du SMIC de 2.65 % au 1er mai 2022 puis de 2 % au 1er août 2022, ainsi que diverses mesures statutaires nationales. Le coût de l'ensemble de ces mesures réglementaires sur l'année 2022 est estimé à 2,5 M€ pour la collectivité et se répercutera en année pleine à compter de 2023.

La mise en place des 1607 heures

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique territoriale impose aux collectivités locales d'appliquer strictement la durée légale du temps de travail, fixée à 1607 heures. Afin de se mettre en conformité avec la loi, la ville et le CCAS ont adopté une délibération actant d'un nouveau règlement du temps de travail applicable depuis le 1er janvier 2022. Ce nouveau règlement, co construit avec les organisations syndicales représentatives, a mis en application la durée annuelle légale du temps de travail.

Le dialogue social

Les séances suivantes se sont tenues :

- 13 séances du comité technique paritaire se sont tenues au cours de cette année 2022, animées par 70 points inscrits à l'ordre du jour ;
- 6 séances comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;
- 10 commissions CALA, traitant notamment de la réorganisation des locaux menée au sein de la commune ;
- 9 commissions mieux-être au travail ;
- 8 groupes de travail regroupant les organisations syndicales et l'administration ont été organisés autour de thématiques telles que le télétravail, l'identification et la résorption des temps non complets subis, l'élaboration du protocole électoral menant à l'organisation des élections professionnelles du 8 décembre 2022, ou encore la redéfinition des fonctions et la création de la fonction de conseiller expert.
- 12 réunions diverses, dont 3 concernant l'agenda social, qui a mené à la signature d'un protocole le 13 juillet 2022.

Tout au long de l'année 2022, Cherbourg-en-Cotentin a accusé grève déposés par les organisations syndicales représentatives portaient notamment sur les conséquences liées à l'inflation, respectives spécifiques du service propreté urbaine et de la direction de l'éducation.

5) L'ACCUEIL DES JEUNES ET L'INSERTION

L'accompagnement des services dans l'accueil de contrats aidés

Dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociale, la commune est engagée de manière volontariste aux côtés des partenaires de l'emploi afin de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Ainsi, ont pu être accompagnés sur 2022 :

- 3 emplois "adultes relais" au sein des Espaces solidaires sur des postes de médiateurs numérique ;
- 5 contrats Parcours Emploi Compétences.

L'accueil des stagiaires

Pour la seule année civile 2022, 840 demandes de stages ont été traitées. Les services municipaux ont accueilli 530 stagiaires soit un taux de satisfaction des demandes de 63 %. Le taux d'annulation de la part des stagiaires s'élève à 9 %, ce qui reste stable par rapport à 2021.

La politique du handicap



La ville et le CCAS doivent déclarer le nombre de travailleurs handicapés qu'ils emploient. La commune et le CCAS remplissent cette obligation depuis la création de Cherbourg-en-Cotentin. Pour l'année 2022, Le taux d'emploi direct déclaré est de 7.13% pour la ville et 9.18% pour le CCAS.

Dans le cadre de la 5^{ème} semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), la ville et le CCAS ont participé au Duoday du 17 novembre dernier. Lors de cette journée, une personne en situation de handicap est accueillie afin de découvrir un métier, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme : une immersion totale au sein d'un service et une participation active aux tâches habituelles.

Cette année, la collectivité et le CCAS ont proposé 8 offres de duos qui ont été concrétisées sur des missions d'agents d'accueil action sociale, de chargés d'accueil (port de plaisance, mairie déléguée de Tourlaville et petite enfance), d'agent d'entretien et de propreté, de conseiller de prévention et sur des missions d'animation en résidence autonomie.

La médecine préventive

Le médecin de prévention du service de médecine préventive a quitté la collectivité en juin dernier. Une organisation a été mise en œuvre depuis septembre 2022 avec la direction parcours agents pour répondre autant que faire se peut au suivi médical des agents et notamment les surveillances médicales particulières.

Dans le contexte national de pénurie de médecin du travail et dans l'attente d'un recrutement, ce mode dégradé du service va perdurer et des services non obligatoires qui étaient possible lorsque nous avions un médecin à temps complet auparavant ne peuvent être maintenus aujourd'hui : par exemple pour les visites de reprise qui ne sont pas obligatoires, les rendez-vous peuvent demander quelques semaines d'attente.

La création du réseau des assistants de prévention

L'assistant de prévention constitue un acteur de proximité et doit consacrer une partie de son temps de travail pour accompagner sa Direction ou son Pôle dans la mise en œuvre des actions de prévention en coordination avec le conseiller de prévention de son secteur.

23 agents ont répondu à l'appel à candidature pour réaliser cette mission de soin de leur Pôles. Les formations "assistants de prévention" nécessaires à leur formation ont débuté en fin d'année 2022 et se poursuivront début 2023 pour constituer

La prévention des conduites addictives

La formation des encadrants s'est poursuivie en 2022 pour l'intégralité des encadrants sur la problématique des conduites addictives. L'opération s'est exécutée selon deux temps forts : une formation/information sur les drogues et leur dépistage au mois de novembre puis un webinaire en décembre spécifique à l'application de notre règlement intérieur.

La prévention du risque COVID

L'année 2022 a de nouveau été marquée par la gestion successive des différentes vagues de contamination. La disparition des mesures gouvernementales notamment au mois août ont induit une réduction en conséquence des protocoles cadre de prévention. Toutefois, des messages d'information ont continué à être diffusés pour le maintien raisonné des gestes barrières.

COVID 19 : Communication numérique

Les périodes de confinement ont vu évoluer la communication numérique via les mails et le portail intranet. Ce type de communication est devenu central en relayant l'ensemble des informations émanant du POMSSIRH et la communication officielle de Monsieur le Maire ainsi que les communiqués de presse de mars 2020 à aujourd'hui.

6) LA COMMUNICATION INTERNE

La journée d'intégration

Une quarantaine de nouvelles recrues ont été invitées pour une journée de rencontres, d'échanges et de visites au château des Ravalet à Tourlaville. Au programme : ateliers en matinée, repas en commun puis visite d'une trentaine de sites.



Les cafés-rencontres

Les cafés-rencontres avaient été suspendus depuis presque deux ans. La levée des contraintes sanitaires a permis la reprise des visites des structures à la rencontre des équipes. 7 cafés-rencontres ont eu lieu en 2022.



La cérémonie au bon format des retraités et des médaillés à l'honneur

Dernière cérémonie de l'année 2022, le 13 décembre rassemblait dans le Grand Salon de Cherbourg-Octeville les retraités et médaillés.

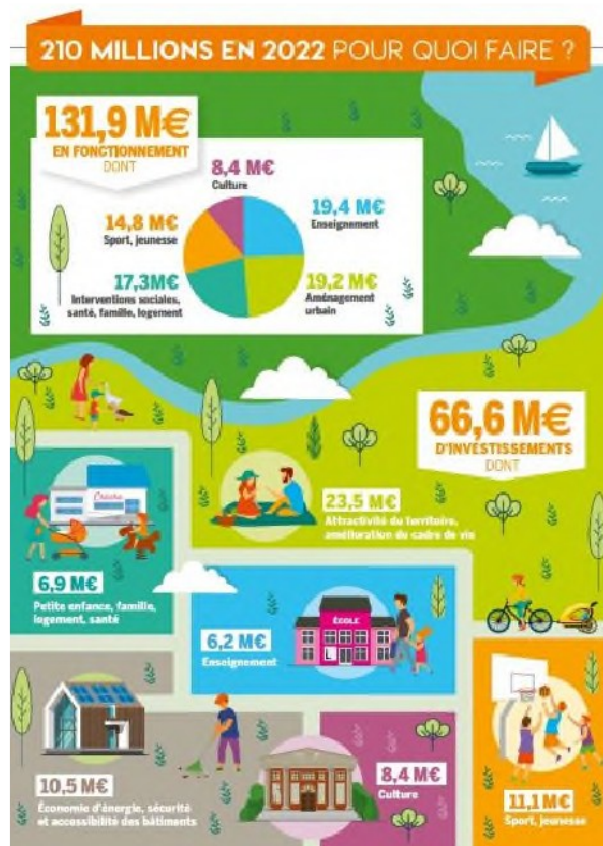


3 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

La commune a voté un budget de 210 M€ en 2022, dont 131,9 M€ en fonctionnement et 66,6 M€ d'investissements. Marqué par une fiscalité stabilisée, une dette plus faible que la moyenne nationale et un taux d'épargne élevé, la commune affiche une bonne maîtrise des dépenses.

Le taux de taxe foncière à Cherbourg-en-Cotentin de 24,8 % reste dans la moyenne des communes de même strate démographique. La taxe d'habitation sur les résidences principales, supprimée pour tous les contribuables à partir de 2023 est compensée par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière. Cette mesure n'a pas d'incidence pour le contribuable. Au lieu de payer une part de 24,8 % à la commune et une part départementale de 21,42%, il paiera une part communale de 46,22 %.

Les objectifs du programme d'investissements 2022 sont de le réaménagement du centre-ville, la rénovation urbaine comme celle du quartier Fourches- Charcot Spanel, la mobilité avec le bus nouvelle génération, ou de la construction de grands équipements comme le Palais des sports, la réfection de voiries, le plan vélo, l'aménagement de la voie du Homet, celui de la pointe de Querqueville, le parc de la Fauconnière, l'amélioration de l'offre de service public avec le schéma directeur des écoles, la création de places en crèches, la rénovation d'équipements sportifs, la performance énergétique...



Les principaux objectifs du programme d'investissements 2022 sont :

- les projets d'aménagements tels que le réaménagement du centre-ville, le projet de rénovation urbaine Les Horizons, la pointe de Querqueville, le parc de la Fauconnière ;
- les actions en faveur de la mobilité, avec les aménagements liés au bus nouvelle génération, le plan vélo, l'aménagement de la voie du Homet ;

- l'amélioration de l'offre de service public avec le schéma de création de places en crèches, la rénovation d'équipements sportifs, le Palais des sports ;
- la réfection de voiries ;
- l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine.

Le contexte international incertain, la loi de finances du gouvernement, l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières nécessite une prudence. Le budget devra sans doute s'adapter à l'environnement national et international.

Le suivi du plan pluriannuel d'investissement

La commune de Cherbourg-en-Cotentin a engagé en 2021 une démarche de programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) afin de mettre en cohérence les priorités d'investissement du mandat dans un cadre pluriannuel de dépenses. Le PPI se compose des investissements programmatiques tels les grands projets structurants et des investissements dits récurrents comme l'entretien des bâtiments, la voirie et les parkings, l'informatique, l'éclairage public, les matériels et mobiliers...

Un comité de suivi du plan pluriannuel d'investissement du mandat 2021-2026, qui permet de réguler les arbitrages budgétaires, arbitre sur l'évolution des dépenses, recettes et planification des investissements inscrits à la maquette PPI. Des séminaires se sont tenus pour permettre d'afficher les priorités du mandat.

La méthode d'analyse climat du budget

En 2022, la méthode d'analyse climat du budget de l'institut I4CE a été testée par la commune afin de rédiger un benchmark puis d'essayer l'analyse avec 3 directions volontaires : la direction de l'atelier mécanique, la direction de la restauration collective et la direction du système d'information. Il en ressort des préconisations pour les années suivantes, certaines spécifiques à l'analyse sur les 3 directions et d'autres plus générales :

- éviter les analyses sectorielles et mener à terme un exercice complet qui servira à prendre des décisions stratégiques ;
- systématiser la saisie d'informations sur l'impact climat des dépenses grâce à l'implication progressive des services et éventuellement à l'usage du logiciel de suivi financier ;
- mettre en place un groupe de travail capable de contrôler, harmoniser les données et les synthétiser ;
- être vigilant à intégrer aussi des informations non financières, car une action peut avoir un impact sans toutefois être coûteuse.

A la suite de ce travail, pour l'instant 2 orientations ont été prises :

- pour l'analyse 2023, continuer avec les 3 services ayant accepté de tester la méthode ;
- mener une réflexion sur la pertinence d'une méthode plus globale qui pourrait être utile aux arbitrages du prochain PPI.

4 LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE

1) LA MAITRISE DES CONSOMMATIONS ET DE LA DEMANDE EN ENERGIE

Améliorer la performance du patrimoine

Les projets de rénovation du patrimoine bâti ainsi que les projets neufs passent par une analyse thermique et par la réalisation ou l'exploitation des audits énergétiques existants le cas échéant. En plus du respect du cadre réglementaire, réglementation thermique, décret tertiaire, les rénovations par élément fixent comme performances minimum celles requises pour l'obtention des certificats d'économies d'énergie (CEE). Pour les rénovations globales, la faisabilité d'atteindre le niveau bâtiment basse consommation (BBC) est étudiée. Ainsi, plusieurs projets de rénovation globale, notamment le centre social La Mosaïque, l'école Noblet, l'école Mitterrand... seront en BBC.

En 2022, un dossier de valorisation des CEE a été déposé pour un total de 5 0179 402 kWhCUMAC. L'instruction du dossier est en cours.

Enfin, de nombreux bâtiments sont équipés de radiateurs électriques pour le chauffage des locaux. Les matériels les plus vétustes ont été identifiés afin de les remplacer par des convecteurs à inertie et programmables. Fin 2022, 70 radiateurs ont ainsi été achetés pour être déployés dans les bâtiments les plus énergivores. Une baisse des consommations est donc attendue grâce à ces équipements plus performants mais également par la programmation qui permettra la mise en réduit lorsque les locaux sont inoccupés.

Le pilotage des installations

Afin d'optimiser ses consommations de chauffage, la commune a mis en place des programmations adaptées à l'usage des locaux sur de très nombreux sites. Cela a permis la mise en réduit de nuit et pendant les vacances scolaires dans les bâtiments concernés, ainsi que la mise en place de plannings de chauffe dépendants de l'occupation. Par ailleurs, la température de consigne à 19°C a été étendue à l'ensemble du patrimoine, à l'exception des sites sportifs, chauffés à 14°C. Les consignes des piscines ont également été réduites et adaptées aux activités. La saison de chauffe a également été réduite, pour un démarrage du chauffage au 1er novembre.

La commune développe également la gestion technique centralisée (GTC) qui permettent d'agir à distance sur les programmations de chauffage et garantissent ainsi une meilleure réactivité et une mise en chauffe lorsque c'est nécessaire. Cela permet également un contrôle des températures.

La gestion de l'eau

L'outil de suivi des consommations des fluides intégrant les données de l'eau, il est désormais possible d'en suivre les consommations. Ainsi, les sites fortement consommateurs, ou dont la consommation connaît des fluctuations anormales, sont analysés. Si une fuite est détectée, des démarches sont alors entreprises pour la réparer. Ainsi, de nombreuses fuites ont été traitées en 2022, représentant plus de 40 000m³.

La qualité de l'air

La qualité de l'air fait désormais l'objet d'un suivi, par le biais de l'indicateur CO₂. Des sondes ont été installées dans toutes les classes et crèches afin de contrôler la qualité de

l'air. Un visuel permet de savoir quand le seuil réglementaire préconisé l'ouverture des fenêtres.

L'ensemble des actions entreprises permet ainsi l'amélioration globale de la performance énergétique du patrimoine bâti, ainsi que la baisse des consommations d'énergie et la maîtrise de ses dépenses.

Le schéma d'aménagement lumière

Le schéma d'aménagement lumière adopté a permis de définir le programme de rénovation de l'éclairage qui permet de remplacer 2 000 luminaires obsolètes par des luminaires Leds sur 2ans (2023 et 2024). La suppression de luminaires est aussi une hypothèse de travail. Il est prévu des zones d'extinction de 0h00 à 6h00, qui seront à discuter au cas par cas avec les ateliers citoyens.

La nouvelle gestion des températures dans les écoles

La saison de chauffe a été adaptée. Le chauffage est mis en fonctionnement le 1^{er} novembre dans les écoles. Les consignes de températures sont également adaptées à 19°C dans l'ensemble des établissements scolaires. Les réduits de nuit, week-end et vacances scolaires sont généralisés.

2) LES VEHICULES MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les renouvellements et les achats de véhicules

La commune optimise la flotte et adapte le parc aux besoins des services, en participant aux choix des véhicules et de leurs équipements. Les aménagements et les équipements des véhicules et des engins sont fonction des besoins et des postes de travail : Bluetooth, aménagement intérieur, signalisation, grue auxiliaire de levage, radiocommande, climatisation, visibilité, ergonomie, rampe ou hayon de chargement...

Le choix des véhicules porte sur ceux les moins émetteurs de CO₂, équipés d'huiles hydrauliques biodégradables et de filtres à particules. Certains véhicules sont particulièrement adaptés, comme par exemple :

- les châssis cabines-bennes qui interviennent dans les parcs et cimetières, qui sont appréciés pour leurs faibles nuisances sonores ;
- les fourgonnettes affectées aux agents qui roulent beaucoup comme les vaguemestres, les surveillants de chantiers, les mécaniciens en véhicule de dépannage ou les agents de la DSI mutualisée qui interviennent sur tout le territoire du Cotentin.

Flotte communale électrique	2020	2021	2022
Vélos électriques	18	27	48
Véhicules légers électriques	21	25	28
Véhicules légers hybrides électriques et hydrogène	5	5	5
Châssis cabines-bennes	7	7	8
Engins divers : nacelles, chariots élévateurs, balayeuse	8	8	14
Petits matériels et outillages agricoles	13	17	21

Ainsi, si l'on s'attache aux véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes qui représentent 384 biens pour la commune, 41 sont électriques soit environ 11% du parc. Les acquisitions et renouvellements effectués en 2022 ont porté sur 45 véhicules légers dont 30 électriques : 21 vélos, 2 motos et 7 véhicules légers, soit 66% et 37,5% hors vélos.

La maîtrise du parc

Certains véhicules sont mutualisés entre services municipaux et sont intégrés dans une gestion en « pool ». Les véhicules mutualisés, véhicules légers, minibus, vélos, sur les sites principaux ont été intégrés dans la messagerie pour leur réservation. Ce dispositif de mutualisation concerne 42 véhicules et 16 vélos.

La maîtrise des consommations du parc de véhicule

La maîtrise des consommations du parc de véhicules passe par les actions suivantes :

- l'analyse des coûts d'entretien, de la sinistralité et des consommations des cartes pétrolières privatives ce qui permet de conseiller les cadres des renouvellements et de l'utilisation du matériel.
- l'achat de pneumatiques à basse résistance au roulement, le contrôle des géométries, le suivi du gonflage, des usures, du rechapage et du retraçage des pneumatiques, contribuant aux économies de carburant et à l'allongement de la durée de vie des pneumatiques.

Achat de vélos électriques

La ville et son CCAS ont fait l'acquisition de 21 vélos à assistance électrique en 2022, afin de favoriser et proposer aux agents qui en exprimaient le besoin un mode de déplacements professionnels plus vertueux.

La gestion centralisée des EPI

En vue d'optimiser la gestion des équipements de protection individuelle des agents techniques, la commune avec son magasin des Fiquettes a centralisé les EPI, ce qui permet :

- d'harmoniser les EPI, de rationaliser les modèles avec des dotations à l'usure et de suivre les demandes et consommations ;
- d'optimiser les commandes et les livraisons (rationalisation des circuits et de l'impact des transports) ;
- de proposer des solutions de collecte des EPI usagés en vue de leur recyclage.

La direction petite enfance a fait l'acquisition d'une armoire à Ozone pour équiper la salle mutualisée des temps collectifs au pôle Agnès Varda, elle permet de désinfecter les jeux et matériels entre chaque séance et permet de réduire la quotité de temps de travail des agents d'entretien de la ville.

3) LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Les installations d'énergies renouvelables

La ville de Cherbourg-en-Cotentin poursuit le développement des énergies renouvelables de son patrimoine. Les productions de chaleur sont utilisées directement sur site pour les besoins des bâtiments alors que les productions d'électricité sont vendues.

Nombre d'installations ENR	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Solaire thermique	4	4	4	4	4	4	4
Bois	2	2	2	4	4	4	4
Géothermie	1	1	1	1	1	1	2
Photovoltaïque	2	2	2	2	2	2	2

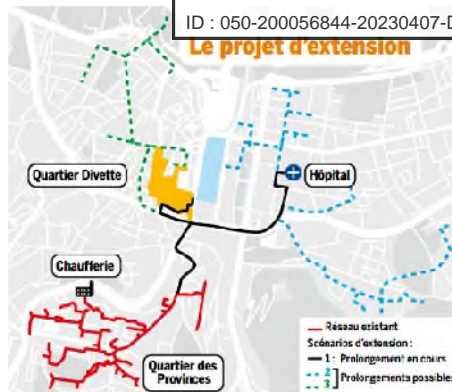
Le solaire photovoltaïque

Le développement des énergies renouvelables se poursuit. Ainsi, plusieurs projets de rénovation intègrent des panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'électricité ainsi qu'une chaufferie bois pour la production du chauffage. Sur le site de la Mosaïque, des travaux sont en cours pour la mise en place d'une chaufferie bois ainsi que des panneaux solaires photovoltaïques. La production est prévue en autoconsommation collective, à savoir, consommation prioritairement sur le site, et le surplus sera consommé par les bâtiments de la ville à proximité immédiate.

Production solaire photovoltaïque en kWh	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Gymnase Jean Jaurès	211 949	212 908	198 806	202 011	218 475	227 787	207 409	177 447
Totem	6 591	6 513	6 746	5 091	6 799	6 855	6 376	6 874

Le réseau de chaleur urbain

La commune gère en délégation de service public un réseau de chaleur d'un équivalent de 2 500 logements sur le quartier des Provinces. La chaufferie centrale est alimentée à 96% au bois et 4% au gaz. En 2022, la ville a signé un avenant en vue d'étendre ce réseau, notamment jusqu'au centre hospitalier et au réseau de chaleur privé de la Divette. Une partie des travaux a été réalisée en 2022. Ils doivent se poursuivre jusqu'en 2024. L'étendue du réseau se fera sur une période de 10 à 15 ans.



4) LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

La réduction de la production des déchets concerne les usages suivants.

Type de produits concernés	Filière de recyclage
Tapis de sol et lingettes réutilisables à l'atelier mécanique	Les huiles usagées, récupérées au cours du processus d'épuration et de traitement des eaux de lavage, sont valorisées
Fontaines de dégraissage biologique à l'atelier mécanique	Les huiles solubles, graisses, produit de protection et autres salissures sont désintégrés par les micros organismes naturels
Analyses d'huiles à l'atelier mécanique	Détection des anomalies, usure prématurée d'un élément mécanique, présence d'eau, de poussières, augmentation des espacements de vidange
Lubrifiants biologiques à l'atelier mécanique	Evite le risque de pollution de l'environnement
Gestion des déchets organiques de la restauration des restaurants scolaires sur les communes déléguées de Tourlaville, Querqueville, La Glacerie et Cherbourg-Octeville.	Production de compost
L'artothèque recoupe et réemploie notamment des encadrements réalisés à l'occasion d'expositions pour les œuvres en prêt : restauration ou encadrement de nouvelles acquisitions.	Réutilisation
Expositions temporaires	Réemploi des scénographies (cloisons, mobilier), entre 60% et 70% en moyenne pour les expositions
L'artothèque réemploie les éléments de scénographies, socles, vitrines, cloison...	Réutilisation
En 2022, 16,9 tonnes de biodéchets ont été pris en charge par l'association Les Petits Composteur	Recyclage organique
La direction petite enfance utilise les matériaux et objets en carton, plastique, aluminium, inox, tissu permettent de multiples découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux, de décorer les espaces de vie...	Recyclage des matériaux pour les activités dans la crèche familiale et au sein des Relais petite enfance
La direction petite enfance utilise des surchaussures lavables et non en plastique jetable	Réutilisation
Remblai	Réutilisation de matériaux concassés de chantier
Déblais et matériaux de démolition	Concassage des matériaux pour réutilisation

Pour améliorer la gestion des déchets, il a été :

- mis en place des bacs de récupérations des déchets recyclables sur les sites de la commune ;
- effectué une sensibilisation des agents d'entretien à la collecte des déchets sur les sites et aux circuits de collecte.

Le tri des déchets de voirie

Sur les chantiers de voirie sont séparés les produits hydrocarbonés du reste des déblais. Les déchets béton ou grave naturelle seront stockés et concassés pour être réutilisés. Un marché a été rédigé et sera lancé pour faire racheter les produits hydrocarbonés en vue d'être recyclés dans des centrales d'enrobés. Les tonnages estimés sont de 1 500 tonnes de croûtes d'enrobés et 500 tonnes de matériaux blancs à concasser.

5) LA QUALITE DE LA CONSTRUCTION

Le plan de cession du patrimoine

La direction Petite Enfance a libéré un bâtiment énergivore : Crèche Levavasseur depuis juin 2022 au profit du Pôle Agnès Varda livré fin mai 2022.

La Direction Petite Enfance participe au groupe de travail sur la rationalisation des locaux pour la gestion du patrimoine bâti de la ville, afin de mieux inventorier et mutualiser les locaux municipaux.

6) LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES COLLECTIONS PATRIMONIALES

Données concernant les assurances

La ville a souscrit 4 contrats d'assurances qui prendront fin le 31 décembre 2022 sur l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin contribuant à protéger les biens de la collectivité, meubles et immeubles, mais aussi la responsabilité civile, son parc automobile et ses agents pour les risques statutaires.

La conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti

Les programmes de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti de Cherbourg-en-Cotentin se sont multipliés ces derniers mois. La basilique Sainte-Trinité a bénéficié d'une réfection de sa toiture. Les 170 m² de schiste et les faitages ont été remplacés. Un nettoyage des combles a été pratiqué pour alléger la structure. Cette restauration sera suivie d'un diagnostic afin de programmer les opérations à venir.

Des travaux de dévégétalisation ont été menés sur les ruines de l'abbaye du Vœu pour freiner les plantes invasives et retirer les pierres menaçantes pour sécuriser le site. Les pierres déposées ont été marquées pour être recelées ultérieurement.

Depuis deux ans, des travaux d'entretien sont menés au château des Ravalet, avec notamment la réfection des peintures pour les pièces principales ouvertes au public. Les teintes vertes et roses ont été remplacées par des nuances plus neutres.



Les systèmes d'information au service du personnel dans la vie quotidienne

La commune a entamé une démarche de sécurisation des systèmes d'information à travers un parcours cyber sécurité en partie financé par l'ANSSI. Un plan d'action sur 3 ans a été élaboré avec le prestataire accompagnateur et présenté à la direction générale, les élus et les représentants du personnel. La sensibilisation des utilisateurs est un élément majeur à la réduction du risque d'attaque. C'est pour cette raison qu'en 2022, une campagne de phishing (hameçonnage) pédagogique a eu lieu en septembre. En 2023, les utilisateurs auront à leur disposition une plateforme électronique de sensibilisation.

Côté projets applications métiers, en 2022, les projets suivants ont abouti :

- remplacement des modules postes et formation du système d'information RH ;
- progiciel de gestion de la médecine professionnelle ;
- progiciel pour la cuisine centrale ;
- progiciel mutualisé ville, agglomération et la Hague pour les relais d'assistants maternels (RAM) ;

Au niveau du département technique, cette année, la crise des composants a nettement augmenté nos difficultés de fourniture en équipements informatiques avec des délais de livraison parfois de plusieurs mois.

L'extension de la virtualisation des postes de travail sert pour le De nouvelles baies de stockage ont permis d'étendre les capacités volume toujours croissant d'information. Le système de téléphonie mutualisé continue d'être étendu avec en 2022 le CCAS rue Paul Talluau, le parking Gambetta. Pour les écoles, le plan de déploiement du numérique se poursuit avec l'installation de tablettes dans les écoles maternelles de la ville.

La DSI suit également le déploiement de la fibre optique sur le territoire et profite de chaque opportunité pour faire évoluer les accès ADSL pour offrir un meilleur niveau de service.

En 2022, la DSI aura traité près de 32 000 demandes et incidents informatiques, soit 10% de plus qu'en 2021, dont plus de 68% ont été traités dans la journée

Le service organisation méthode et qualité a accompagné la direction générale des services dans la mission ayant pour objectif d'instaurer la conduite du changement.

Cet accompagnement a permis d'aider les directions générales à identifier des axes de transformation des services publics pour une administration plus efficace et économe. Il est également intervenu dans l'accompagnement de la direction des systèmes d'information, ainsi que la direction administration et finance du pôle patrimoine et cadre de vie.

5 LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

1) LES ACHATS INTEGRANT L'ENVIRONNEMENT

La commande publique de l'atelier municipal de l'achat public

Les travaux de l'atelier municipal de l'achat public, ont permis d'impulser la réflexion en matière de politique achat notamment sur les thématiques visant à :

- réactiver la clause sociale dans les marchés ;
- introduire dans les marchés, chaque fois que cela est possible au vu de l'objet du marché, un critère développement durable, notamment dans ses aspects environnementaux.

A cet égard les services continuent de réfléchir sur le type de clauses pouvant être mises en place dans ces domaines, des orientations leur seront fixées pour chaque type de marché et des pondérations proposées par type de critère à l'issue de la parution du guide de la politique achat prévue courant du 1er semestre 2023.

Ces éléments se concrétiseront par la rédaction du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) qui permettra à la collectivité de planifier dans le temps ses actions en faveur du développement durable, notamment dans le domaine des achats.

La mise en place du SPASER nous conduira à définir des indicateurs permettant de suivre la réalisation des objectifs fixés et ainsi de disposer d'une réelle information sur la mise en place des clauses sociales et environnementales dans nos marchés publics.

La thématique des marchés de fournitures de denrées alimentaires pour la restauration scolaire a été une thématique importante pour l'atelier municipal de l'achat public. Les échanges ont conduit à la mise en place d'une mission d'assistance et de conseil avec la chambre d'agriculture afin d'accompagner les services dans la définition de leurs besoins et la connaissance de l'offre de marché afin d'appréhender les possibilités de mise en œuvre de marchés en circuits courts, approvisionnements locaux, produits bio, ... et ce afin de répondre aux exigences de la loi Egalim. Les procédures de mise en concurrence seront lancées au cours du 1er semestre 2023 pour une mise en œuvre des marchés au 1er janvier 2024.

Concernant les clauses concrètement mise en œuvre dans les marchés, se retrouvent essentiellement les mêmes exemples que les années passées :

- réduction et maîtrise des consommations énergétiques : prises en compte dans les achats de matériels informatiques, labels Energy Star et Epeat Gold garantissant une consommation d'électricité réduite et des méthodes de production respectueuses de l'environnement ;
- intégration de critères environnementaux dans les marchés de fournitures : bois labellisé FSC ou PEFC, produits d'entretien certifiés Ecocert, label Imprim'vert, gestion des emballages, optimisation des livraisons ;
- utilisation de matériaux de réemploi ;
- intégration de critères environnementaux dans les opérations de travaux : qualité de l'air, confort acoustique, mode de gestion et tri des déchets de chantier, possibilités de recyclage, réduction des nuisances dues au chantier : gestion des bruits, livraisons, poussières de chantier...

- clause obligatoire d'insertion par l'activité économique : réflexion sur l'énergie aux marchés de services et prestations intellectuelles.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



La commande publique responsable dans les marchés de produits d'entretien et équipements

Le service propreté et hygiène des locaux (SPHL) a engagé une politique d'achat des distributeurs de papier toilette et d'essuie-mains et ce afin de ne plus être contractuellement dépendant des fournisseurs et des changements d'équipements lors de nouveaux attributaires. Cela évite le démontage et le renvoi des équipements qui bien souvent ne sont pas réutilisés.

La commande publique responsable dans la consommation d'essuie-mains

Le SPHL investit progressivement dans des sèche mains électriques performants et ce afin d'éviter l'achat de produits en papier qui par leur volume ont un impact fort en terme de transport et ne sont pas tous recyclés pour les produits dits « contaminés ».

La commande publique responsable dans l'utilisation des produits chimiques – produits d'entretien

Il est effectué un renforcement de l'accompagnement des agents par les encadrants et sensibilisation au développement durable pour le respect des dosages, le réemploi des sacs poubelles utilisés pour collecter du papier.

L'utilisation de chiffons micro fibre limite l'utilisation de la chimie et sont réutilisables car lavables. Il n'y a pas d'utilisation de chiffons jetables pour l'entretien au quotidien.

Il est effectué la méthode de pré-imprégnation sur les sites par l'utilisation de franges lavables, la réduction de la consommation en eau et de produits chimiques et la prévention des troubles musculo-squelettique.

Le nettoyage à l'ozone sur les crèches permet un nettoyage des surfaces sans utilisation de produits chimiques ce qui présente un intérêt écologique fort et permet une préservation de la santé des enfants en évitant les allergies.

Le mobilier des crèches est fabriqué avec du bois issu de forêts durables, les peintures et les vernis sont sans solvants. 100% du bois massif et des panneaux de bois utilisés sont issus de forêts Eco-gérées Européennes issu de la fabrication PEFC.

Les équipes acquièrent davantage des jeux et jouets fabriqués avec des matériaux écoresponsables, bois, tissus, bioplastiques, en matériaux durables...

Un passage est effectué vers des couches plus respectueuses de la santé des enfants au regard de la qualité des matériaux entrant dans la composition des couches, et concernant leur fabrication écoresponsable.

Les toiles des matelas sont garanties sans phtalates pour les produits "Mousse", label visant à garantir les qualités humanoécologiques des textiles : exempt de produits toxiques pour le corps et pour l'environnement.

Le mobilier de la petite enfance est choisi avec un taux de formol réduit de moitié par rapport aux exigences du référentiel NF Crèches/ NF Education. Autre exemple de produits "Mousse" qui sont tous habillés d'une toile sans phtalates.

La commande publique responsable dans la commande publique des œuvres d'art

Les œuvres d'art sont réalisées selon les procédés traditionnels de l'imprimerie d'art pour les lithographies et sérigraphies en tirage limité sur papiers coton fabriqués artisanalement. Pour les actions de médiation, ateliers, cafés-conférences, visites commentées, l'artothèque défend, contre la volatilité des données et l'obsolescence

programmées des médias contemporains, les valeurs de durabilité et de performance des œuvres d'art.

Il est à noter la mutualisation du matériel sur le territoire : emprunts et prêts aux autres scènes pour éviter des locations notamment à Caen.

2) LES ACHATS INTEGRANT LES CLAUSES SOCIALES

Le soutien des filières locales, des circuits courts et de la production d'une alimentation saine

Le marché alimentaire de la collectivité composé de 45 lots a été contracté le 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 3 ans. La commune est attentive à la qualité des repas en privilégiant les produits locaux et les circuits d'approvisionnement les plus courts possibles. Chaque semaine, entre 2 et 4 produits locaux et de circuits courts sont utilisés dans la composition des repas. Le choix de ces produits est fonction des menus et de la saisonnalité. L'approvisionnement en produits locaux représente 24,49 % des commandes.

Approvisionnement des produits	2021	2022
Local	23,85 % dont 5,16 % de bio	24,49 % dont 4,56 % de bio
Durable (aux termes de la loi EGAlim)	26,83 % dont 19,95 % de bio	29,91 % dont 20,38 % de bio
Total	50,67 %	54,40 %

La direction action sociale dispose d'un marché intégrant des clauses d'insertion permettant l'accompagnement de personnes très éloignées de l'emploi à réaliser des missions valorisantes sur le territoire comme les espaces verts, les cours d'école, les jardins familiaux...

Le plan de soutien aux cantines scolaires

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a lancé une mesure de plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes en septembre 2020 afin de remplir les objectifs de la loi EGAlim. Les biens ou prestations éligibles sont :

- soutien à l'investissement en matériel pour stocker et cuisiner des produits frais, lutter contre le gaspillage alimentaire, informer les usagers... ;
- financement d'investissements immatériels, logiciels, formation du personnel, réalisation de supports de communication... ;
- prestations intellectuelles : accompagnement, bureau d'études.

La commune a déposé un dossier de demande d'attribution de subvention à ce titre. Le dossier a reçu une éligibilité à hauteur de 15 398.19 € H.T. pour les années 2021 et 2022.

La commande publique responsable

Le marché du portage des repas inclut une clause de développement durable mise en œuvre par le prestataire qui est l'Espace-Foyer des jeunes travailleurs.

Le marché de la téléassistance a imposé au prestataire retenu une collaboration avec un acteur local de l'économie sociale et solidaire. C'est ainsi « Fil et terre » qui a été retenu pour réaliser la pose des boîtiers de téléalarme chez les usagers.

La commune a confié à Astre Environnement, entreprise d'insertion professionnelle, dans 8 cours d'école, le traçage de jeux de cours permettant de développer l'imaginaire des enfants.

6 LA CERTIFICATION, L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

1) UN NOUVEL AGENDA 21, VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2022, la commune souhaite revoir sa politique de développement durable, politique initiée depuis plus de nombreuses années. Elle élabore actuellement le diagnostic de toutes les actions qu'elle mène, à la fois sur son territoire et en interne. Des questionnaires ont été diffusés aux citoyens notamment via la plateforme de participation citoyenne ainsi qu'aux acteurs économiques et aux agents de la commune.

Suite à ce diagnostic la commune élaborera sa stratégie et son plan d'actions. Il est prévu que des agents de la commune et de l'agglomération, des acteurs économiques, des citoyens, des représentants d'associations et autres acteurs du territoire travaillent ensemble afin d'élaborer cette stratégie.



PROGRAMME
D'ACTIONS



La démarche devra intégrer la prise en compte des 17 objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2030.



2) LES LABELS, CERTIFICATIONS ET AGREMENTS

La démarche d'amélioration continue transversale des résidences autonomie

Les évaluations internes des résidences autonomie du CCAS ont permis de dresser les points forts et axes d'amélioration du service. Afin de développer la coopération ont été nommées des référentes d'actions particulières. Une feuille de route co-construite, déclinée en fiches actions pour 2023 et 2024, définit 6 thématiques :

- s'assurer du bien-être des usagers ;
- s'assurer de la sécurité des usagers ;
- développer les ressources humaines ;
- développer la sécurité et améliorer les conditions de travail des agents ;
- développer les outils techniques ;
- construire les « projets d'établissement ».

Le label Territoire engagé transition écologique – climat air énergie

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



Le label Territoire engagé transition écologique – climat air énergie européen porté et diffusé en France par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est destiné aux collectivités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques en particulier les plans climat énergie territoriaux. Il certifie les politiques publiques en énergie.

La commune est labellisée et travaille dans les domaines suivants :

- domaine 1, planification du développement territorial ;
- domaine 2, patrimoine ;
- domaine 3, approvisionnement Énergie Eau Déchets ;
- domaine 4, mobilité ;
- domaine 5, organisation interne ;
- domaine 6, communication et coopération avec les acteurs du territoire.



	2019	2020	2021	2022
Score de la labellisation	42,7%	45,8 %	47,2	49,2

Le score de la commune lui permet d'être au niveau 2 étoiles sur 5. Fin 2022, le premier cycle de la démarche se termine.

L'audit de la dernière visite annuelle indique que : « La ville maintient toujours sa dynamique sur la démarche de labellisation Climat-Air-Energie et a bien pris en considération les remarques de l'année précédente ». Les préconisations suivantes sont faites pour la suite de la démarche :

- intégrer les pratiques d'urbanisme durable à l'œuvre sur le territoire à travers le PLUi ;
- écrire une feuille de route résilience et adaptation au changement climatique ;
- réaliser un bilan des travaux effectués sur les bâtiments, notamment sur les gains énergétiques ;
- identifier les potentiels de développement d'énergies renouvelables propres à la ville et impulser le développement de projets notamment dont participatifs ;
- formaliser et concrétiser la démarche d'achat public responsable engagée ;
- poursuivre l'expérimentation sur le budget climat sur les 3 services engagés.

L'amélioration des conditions de travail des aides à domicile

La commune a mis en place une démarche d'évaluation continue et des actions favorisant l'amélioration des conditions de travail des aides à domicile dans le cadre d'un appel à projet de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). L'appel à projets du fonds national de prévention des risques « Prévention des risques et amélioration des conditions de travail des professionnels exerçant leur activité dans les services à la personne à domicile » vise à changer d'approche concernant les métiers du domicile en développant le rôle social des intervenants de terrain.

La crise sanitaire a mis en valeur le rôle des aides à domicile et agents du portage des repas dans le cadre de la lutte contre l'isolement. Ces agents ont parfois été les seules visites des personnes âgées. En effet, les agents tissent un véritable lien de confiance avec les usagers, ce qui leur permet à la fois de faire remonter les besoins et difficultés des personnes dont ils s'occupent, mais également d'être vecteur d'information concernant les différentes activités existantes, et de proposer des solutions à l'isolement ou au manque de mobilité.

Sur la base de ce constat, il convient de s'interroger sur le contenu des missions :

- en diminuant la pénibilité physique des postes au profit d'un travail de coordination en proximité : non seulement avec les autres intervenants de terrain, mais aussi avec les partenaires internes (Maisons de quartier ...) et externes (tissu associatif ...) ;
- en sortant de la logique horaire actuelle de rémunération. L'aide à domicile est le seul métier de la Fonction Publique Territoriale payé à l'heure. L'évolution des missions implique de s'interroger quant aux horaires, amplitudes horaires, ainsi que sur

d'éventuels cycles concernant les interventions du soir, tout en coût du service.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 050-200056844-20230407-DEL2023_054-DE



Ce travail de fond s'accompagne d'un renforcement des outils de prévention-sécurité liés au métier : formations et équipements permettant de limiter les efforts physiques. A terme, l'amélioration des conditions de travail doit permettre un passage à 35 heures de l'ensemble des intervenants le souhaitant.

Agrément des centres sociaux par la caisse d'allocation familiale

Les 7 centres sociaux de la ville bénéficient d'un agrément de la caisse d'allocation familiale. 5 d'entre eux ont leur projet pour les 4 prochaines années. Par ailleurs, après une phase d'étude, ils sont devenus adhérents de la fédération nationale des centres sociaux, démontrant ainsi leur qualité et l'engagement de la ville auprès de ses habitants.

L'agrément Normandie qualité tourisme

La maison du littoral et de l'environnement est labellisée par le département et a reçu l'agrément Normandie qualité tourisme pour l'année 2020.



Le label « ville amie des enfants » d'Unicef France

La commune a obtenu le label Ville Amie des Enfants d'Unicef France.

L'extension du label 4 fleurs à l'ensemble de la commune



Cherbourg-en-Cotentin s'est vu remettre deux prix par le jury du label Villes et Villages Fleuris : l'extension du label 4 fleurs à l'ensemble de la commune, et un prix spécial saluant l'action de la municipalité en matière d'éducation et de pédagogie en direction des différents publics.

3) LES RAPPORTS POUR EVALUER ET COMMUNIQUER

Pour rendre compte de son activité, la commune produit et reçoit chaque année des rapports transversaux ou thématiques que les services publics soit gérés en régie ou via une délégation de service public. Font ainsi l'objet d'une livraison annuelle :

- compte rendu d'activité du concessionnaire du contrat de concession pour le service public de la distribution et de la fourniture d'électricité ;
- compte rendu d'activité du concessionnaire du contrat de concession pour le service public de la distribution et de la fourniture de gaz ;
- compte rendu d'activité du concessionnaire du réseau de chauffage urbain ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte Normandie Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Grimesnil-Monturbert de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte Normandie Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Tôt-Sud-Margannes ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte SHEMA de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Bassins ;
- compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte SHEMA de la zone d'aménagement du secteur Chardine ;
- bilan d'activités de la saison du Trident ;
- bilan d'activités de la Brèche ;
- bilan d'activités des musées ;
- bilan des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine de la commune ;
- bilan d'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électrique ;

Ces rapports sont consultables sur demande.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

